REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

NOUVELLE SÉRIE.

VI[e] ANNÉE. — TOME IX. — N° 52. — AOUT 1875.

« *Delenda Carthago!* »

SOMMAIRE :

NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE : rue de la Servie, 4;
PARIS : rue François Ier, 8;
— LETHIELLEUX, libraire, rue Cassette, 4.

1875.

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

FRANCE.	15 fr.
BELGIQUE, ITALIE, SUISSE.	16
ALSACE-LORRAINE, ANGLETERRE, ESPAGNE. . .	17
ALLEMAGNE.	18
TURQUIE.	19
PAYS D'OUTRE-MER.	20

La *Revue de l'Enseignement chrétien* paraît tous les mois.
On ne s'abonne que pour une année, à partir du 1er mai, ou du 1er novembre.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé *franco*, à M. L. ALLEMAND, professeur à l'Assomption, à Nîmes, ou au R. P. V.-de-P. BAILLY, rue François Ier, 8, à Paris.

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées à M. E. TROTMAN, Gérant, à l'Assomption, à Nîmes, ou au R. P. GERMER-DURAND, correspondant de la *Revue*, rue François Ier, 8, Paris.

La *Revue de l'Enseignement chrétien* rendra compte de tout ouvrage dont le sujet rentre dans le cadre de ses travaux, à la condition indispensable que deux exemplaires seront adressés à la *Rédaction*.

MONSEIGNEUR BESSON

ÉVÊQUE DE NIMES.

Il y a quelques semaines, nous parlions ici des couronnes que recevaient au ciel plusieurs illustres maîtres de l'enseignement chrétien, et nous en tirions un argument pour montrer que l'Église, qui possède toujours la mission de l'enseignement, possède toujours, par grâce d'état, les hommes nécessaires à cette haute mission.

La plus brillante de ces illustrations de la terre, qui venait alors de se fixer au ciel, était Mgr Claude-Henri-Augustin Plantier, évêque de Nimes, que l'enseignement chrétien avait donné à la chaire de *Notre-Dame* et à l'Épiscopat.

Aujourd'hui, nous saluons comme successeur de Mgr Plantier, Mgr Besson, que l'enseignement chrétien a prêté plutôt que donné au grand enseignement de la chaire catholique. Mgr Besson a en effet écrit, comme son prédécesseur, d'éloquents volumes de *Conférences*, mais n'a guères quitté le labeur quotidien de l'enseignement : « Je couche comme vous sous la tente », nous disait-il aimablement, en parlant de son collége de Saint-François-Xavier.

Oui, l'enseignement catholique représente bien le camp retranché de l'Église contre Satan, ses pompes et ses œuvres : *Delenda Carthago !*

Mgr Plantier avait, du reste, retrouvé dans la chaire de Fléchier, les combats de l'enseignement chrétien, et, parmi ses diocésains, des soldats, qu'on a parfois traités de soldats d'avant-garde, et qui en effet ne cessèrent de marcher en avant sous son puissant patronage.

M. l'abbé Besson, supérieur du collége de Saint-François-Xavier et homme apostolique, envisageait, en 1871, ces efforts

lointains avec une véritable ardeur, par laquelle sans doute il plaisait à Dieu de préparer son âme à succéder aux travaux de Mgr Plantier.

Voici, en effet, ce que M. le Supérieur de Saint-François-Xavier nous écrivait, il y a juste quatre ans ; la *Revue de l'Enseignement* venait, après un repos de quinze ans, de revêtir, pour la seconde fois, à Nimes, son armure de bataille.

« Besançon, le 15 septembre 1875.

« Je dois à la *Revue de l'Enseignement chrétien*, comme prêtre franc-comtois, l'expression de mes vœux pour son succès ; comme instituteur de la jeunesse, le tribut de vingt-cinq ans d'expérience.

« Une *Revue*, publiée sous les auspices de Mgr Plantier et où le nom du R. P. d'Alzon éclate à chaque page, est assurée de conquérir des sympathies partout où les doctrines romaines sont en honneur. Je regretterais d'être par trop devancé en lui souhaitant la bienvenue. En bon et fidèle Comtois, je n'ai cessé de revendiquer pour notre province le mérite séculaire d'une obéissance filiale envers le Père commun de la Chrétienté. Jamais l'Église de Besançon n'a connu les servitudes de l'Église gallicane, et c'est de toute antiquité que nous tenons le Pape pour infaillible. Les évêques sortis de cette terre excellente, NN. SS. Cart, Doney, Caverot, Guerrin, Mabile, Gerbet, le plus populaire de tous, le cardinal Gousset, n'ont fait qu'exprimer la tradition de nos pères, en servant la cause de Rome avec toutes les ressources du zèle et de la science. Prêtres et fidèles, nous pensons et nous sentons de même ; il n'y a qu'une voix pour réprouver tout ce que le Pape réprouve ; et quand il nous avertit des progrès de l'indifférence, des dangers de la franc-maçonnerie, des illusions de l'école libérale, le fidèle s'incline à sa parole, le prêtre la commente avec amour, chacun se soumet et d'esprit et de cœur.

« C'est donc dans une parfaite communauté de doctrines et de sentiments que nous combattons avec vous, et à tous les degrés, les bons combats de l'enseignement chrétien. Il faut, ce

me semble, engager la lutte sur trois points à la fois, en maintenant l'enseignement primaire, en achevant d'affranchir l'enseignement secondaire, en fondant l'enseignement supérieur.

« Nos lois, d'accord avec nos mœurs, donnent encore pour base à l'enseignement primaire l'instruction morale et religieuse. Voilà la base que veulent saper les impies; et c'est le secret de leur prédilection pour ce qu'ils appellent les écoles laïques, par opposition aux écoles congréganistes. Sous le nom d'écoles laïques, ils entendent des écoles sans religion, comme si les laïcs n'étaient pas tenus de croire en Dieu et d'avoir un culte. Mais le mot est échappé, l'autre jour, au *Républicain de l'Est*, journal de la démagogie bisontine, dans une lutte engagée au sujet des écoles des Frères. Les exploits de Mottu, qui a chassé le Christ des écoles de Paris, empêchent nos gens de dormir. Ils rêvent de pareils succès dans notre fidèle Comté, et ils ont engagé la bataille sur toute la ligne. Dans presque toutes les petites villes du Jura, on vient ou de supprimer un ou deux Frères par école ou de fonder l'enseignement laïc, c'est-à-dire l'enseignement sans Dieu. Dans le Doubs, Baume et Pontarlier ont donné d'éclatants témoignages de confiance aux congréganistes; mais le conseil municipal de Besançon, à la majorité de quinze voix contre dix, et en l'absence de sept membres, a voté la suppression d'une des trois écoles tenues par les Frères. Cette mesure excite une réprobation presque unanime. Une pétition signée par trois mille électeurs, c'est-à-dire par la majorité des électeurs votants, vient d'être déposée entre les mains de l'autorité municipale. On espère que la mesure, ainsi condamnée par le suffrage universel, sera rapportée prochainement. Dans la Haute-Saône, nos écoles congréganistes n'ont souffert aucune atteinte. Ainsi, le mot d'ordre des loges n'a, jusqu'à présent, qu'un demi-succès. L'ennemi s'est démasqué : on comprend sa langue, on sait ce qu'il veut, on voit où il marche. A ces gens qui veulent chasser Dieu de nos écoles primaires, il faut opposer la ligue de tous les gens qui croient encore en Dieu. Juifs, protestants, catholiques, doivent maintenir à tout prix le caractère confessionnel

de leurs écoles primaires, et y faire parler de Dieu et de la religion par les livres de lecture, par la bouche des maîtres, par les symboles du culte élevés à tous les yeux. Le jour où l'enseignement nouveau prévaudrait, ce serait fait de la France. C'est l'enseignement de l'*Émile* appliqué aux classes populaires et dont la conséquence serait la ruine de la société. On verrait alors, dans tous les villages, ce qui ne s'est vu que par exception dans quelques familles et dans quelques écoles perdues par la lecture de Rousseau. J'ai connu un élève de l'école polytechnique victime de cet enseignement sans Dieu. Il m'a raconté qu'on ne lui avait pas donné de religion dans son enfance, sous prétexte qu'il n'était pas encore en état de comprendre et de choisir la bonne; mais que, devenu grand, il n'avait jamais senti le besoin d'en choisir aucune. Voilà le sort réservé à notre France, si nous ne maintenons pas dans nos lois, comme base de l'enseignement primaire, l'instruction morale et religieuse.

« Achevons d'affranchir l'enseignement secondaire. Nos colléges libres se sont développés depuis vingt ans; ils ont porté de bons fruits, ils ont donné à la magistrature, à l'armée, au clergé, des recrues dévouées et vaillantes: il leur reste une entrave à secouer, celle des programmes universitaires. En 1851, nous étions encore condamnés à lire et analyser *les Provinciales* pour préparer les élèves au baccalauréat ès-lettres; aujourd'hui il faut lire et analyser *le Siècle de Louis XIV*, de Voltaire. N'est-ce pas un supplice pour un maître chrétien et un danger permanent pour une maison d'éducation? L'histoire contemporaine s'est imposée dans nos hautes classes avec toutes les prétentions de l'enseignement révolutionnaire et impérialiste, et le programme des examens du baccalauréat, publié par M. Duruy, a révélé fort nettement deux pensées qu'on voulait faire prévaloir dans nos écoles : la première, que la Révolution française, malgré toutes ses violences, était un bienfait; la seconde, que la dynastie bonapartiste l'avait purifiée et affranchie de toutes ses souillures. Je sais très-bien qu'il nous restait la ressource de choisir nos livres et de donner à l'ensei-

gnement du programme un autre ton et un autre tour. Mais ne faut-il pas compter avec les livres qui, sous le nom de *Manuel* ou de *Compendium*, s'introduisent dans toutes les écoles, même les plus chrétiennes; avec l'esprit des familles, sans cesse partagées entre les intérêts de la vérité et les intérêts présumés de l'avenir de leurs fils; avec les facultés, toujours fidèles à interpréter la pensée des programmes, toujours habiles à en deviner les tendances politiques? Le zèle est allé assez loin, et je n'en veux pour preuve qu'un trait qui m'est parfaitement connu, le plus naïf et le plus innocent de tous, j'en conviens, et que, par conséquent, on peut citer ici sans faire une trop grosse médisance.

« Un professeur de faculté demanda, il y a cinq ans, à un candidat au baccalauréat ès-lettres, en l'interrogeant sur la littérature contemporaine : « Quel est le plus grand écrivain du XIXe siècle? » Le candidat cita Châteaubriand, Lamartine, de Maistre, Lamennais, etc... « Non, non », disait le professeur. Il cita ensuite Victor Hugo, Thiers, Guizot, tout ce qui lui passa par la tête. Non, toujours non. Il fallut se taire. Le professeur reprit : « Le plus grand écrivain de notre siècle... » On écoutait, et après un moment d'attente, avec un accent inimitable : « Eh bien! c'est l'Empereur! » Je n'affirme pas qu'on l'ait décoré pour cela, mais je sais qu'il l'a été au mois d'août suivant.

« Tant que l'Université restera maîtresse des programmes et juge unique des examens, nous serons toujours un peu sous le joug. Demander l'affranchissement de l'enseignement secondaire, c'est demander la liberté de l'enseignement supérieur. Nous demandons de choisir nos juges et de nous présenter devant eux avec nos programmes.

« Cette question, déjà mise à l'étude, a paru soulever des montagnes de difficultés, tout cela n'est qu'imaginaire. Asservis comme nous le sommes à la tradition révolutionnaire, ne connaissant rien au-delà de la France, ne sachant rien d'avant 1789, nous ne pouvons pas nous familiariser avec l'idée de voir fonctionner des universités distinctes et rivales à Paris, à Bour-

ges, à Montpellier, à Bordeaux, à Besançon, conférant chacune leurs grades et donnant à ces grades la même valeur. Nous ne savons pas que les choses se passèrent ainsi en France, pendant cinq ou six siècles; et qu'en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, les grandes villes ont encore toutes ces institutions dont l'État ne s'inquiète pas, auxquelles l'État n'impose ni programme ni mot d'ordre, qui examinent chaque année bacheliers, licenciés, docteurs, et qui leur délivrent, en bonne et due forme, des diplômes valables pour le monde entier. Nous demandons de rétablir ce que la Révolution a détruit. Nous avons le droit et le devoir de fonder, avec l'approbation de l'Église, sous la surveillance de l'État, des Universités libres, où la médecine et le droit seront imprégnés d'un esprit chrétien; où la faculté de théologie donnera des grades canoniques; où la chaire de littérature sera sans faiblesse pour les mauvais livres; où la chaire d'histoire n'aura pas pour mission de servir un parti et de flatter l'esprit révolutionnaire; où la physique, la géologie, l'astronomie, seront, non pas hostiles à l'enseignement de l'Église, comme cela se voit quelquefois, non pas indifférentes, comme cela se voit presque toujours, mais sincèrement alliées à la cause de nos saintes Écritures. Pour que ces universités fleurissent, il leur faut le droit de donner des grades. Comment peut-on croire que de simples conférences, au bout desquelles il n'y aurait ni concours ni diplômes, attireraient la jeunesse? Il ne s'agit pas ici de cours suivis par des gens qui ont des loisirs et qui peuvent s'instruire à la longue, mais de cours destinés à des gens qui ont trois ou quatre ans de travail obligatoire, avec la perspective d'un grade et au-delà la conquête d'une profession libérale. La jeunesse, ainsi pressée par le temps et par le besoin, n'ira pas peupler les écoles, même excellentes, qui n'auront pas l'autorité nécessaire pour délivrer un diplôme. Ayant devant elle un but à atteindre, elle préférera les maîtres payés par l'État, la ville où l'on prend ses grades, la faculté réelle et autorisée. Ne disons pas que ces Universités sans diplômes serviront d'essais et de transition; l'essai ne serait pas sérieux, parce que

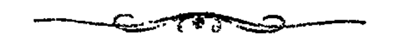
l'opinion publique ne le soutiendrait pas ; ce ne serait pas une transition, car on consacrerait l'État présent ; il n'y aurait pas lutte et émulation, car on ne combattrait pas à armes égales ni courtoises. En résumé, nous demandons l'équivalence des grades et la liberté des programmes pour affranchir l'enseignement secondaire de toute entrave, fonder un enseignement supérieur réel, sérieux et durable, et travailler efficacement à la régénération religieuse et morale du pays. C'est là toute la liberté, mais ce n'est que la liberté.

« L'abbé Besson,

« Supérieur du collége Saint-François-Xavier. »

Si ce programme eût été tracé par Mgr Besson, évêque nommé de Nimes, certains esprits judicieux n'eussent pas manqué d'accuser la *Revue de l'Enseignement*, qui l'a suivi si ponctuellement dans tous les débats, d'avoir agi avec une grande obséquiosité. Mais étant donnée la date et la signature, on nous accordera au moins que l'obséquiosité a été antécédente.

V.-de-P. Bailly.



LIBERTÉ DU BACCALAURÉAT.

Lettre au R. P. Vincent-de-Paul BAILLY.

Mon Cher et Révérend Père,

Dans le numéro 51 de la *Revue de l'Enseignement chrétien*, vous avez relevé l'étrange accusation de M. Laboulaye. Je vous en félicite.

Maintenant au père de famille à se plaindre au nom des pères de familles. Ici j'affirme mon droit, et je le crois incontestable.

C'est un fait certain, indiscutable, la liberté de l'enseignement supérieur *est* et *sera toujours incomplète*, sans la collation des grades de bachelier accordée aux Facultés libres.

Voilà ce que j'écrivais à M. Chesnelong et à deux évêques français en 1873. J'ai sous les yeux leurs réponses ; elles sont conformes à mon opinion. Ce que je pensais alors, je le pense encore aujourd'hui.

Si la collation des grades est conservée à l'Université officielle, *le monopole subsiste*, et si le monopole subsiste, la liberté de l'enseignement supérieur est illusoire dans ses conséquences.

Tous les dédains et les leçons de politesse administrées par l'auteur du *Prince caniche*, ne démoliront pas ce raisonnement.

Voilà pourquoi nous sommes décidés à pétitionner à l'Assemblée, pour obtenir la collation des grades pour nos Universités libres.

Et maintenant, je le demande à M. Laboulaye, quel est le *motif réel* pour conserver à l'Université officielle la collation des grades ? Car nous, catholiques, nous jouons cartes sur table, et nous avons le droit d'exiger la même franchise de nos adversaires.

A-t-on peur que nos jurys catholiques affaiblissent le niveau des études ? mais jusqu'ici nous avons été traités en *parias*, et si les études ont baissé, à qui la faute ?

D'ailleurs, tous les hommes sérieux savent parfaitement que le clergé français, dans le sein duquel serait recruté le plus grand nombre des professeurs des Facultés libres, est de force à donner des leçons à l'Université officielle sur les matières philosophiques et historiques.

Quant aux littératures française, latine et grecque, M. Laboulaye pourrait, sans déroger, s'inspirer des écrivains ecclésiastiques contemporains. Personne, *même au collége de France*, n'a mieux fait que NN. SS. de Poitiers de Nimes, d'Angers, et de Tulle.

J'ai sous les yeux un discours latin du cardinal Mathieu, prononcé à la distribution des prix du collége saint François-Xavier, à Besançon, en 1868. — Je le recommande aux méditations de M. Laboulaye. Il verra que ce latin peut glorieusement soutenir la concurrence avec la prose latine indigeste qui se débite chaque année à la distribution des prix du grand concours. De plus, le professeur du collége de France trouvera vingt citations de professeurs de l'Université officielle, qui expliquent *éloquemment* pourquoi nous ne voulons plus de l'enseignement de l'Université de l'État.

Voici du reste en quels termes le cardinal de Besançon parlait des auteurs de ces citations qui n'étaient autres que MM. *Alfred Maury*, professeur d'histoire et de morale au Collége de France ; *Berthelot*, professeur de chimie organique au Collége de France ; *Marey*, professeur d'histoire naturelle des corps organisés au Collége de France ; *Beuloew*, professeur de littérature ancienne à la Faculté de Dijon ; *Burnouf*, directeur de l'École française d'Athènes ; *Lénient*, professeur de

littérature française à l'École normale supérieure ; *Havet*, professeur d'éloquence latine au Collége de France ; *Taine*, professeur à l'École des Beaux-Arts ; *Beaussire*, professeur de philosophie au collége Rollin.

« *Pervivacibus illis hominibus qui ad terram oculos nostros dejiciunt, ne cœlum intueantur, ultimum vale dicamus. Recedant a nobis, fugiant ad inferos, qui cum inferis pactum inierunt.* »

« Quant à ces hommes audacieux qui veulent fixer nos regards sur la terre, et nous empêcher de regarder le ciel, disons-leur un éternel adieu. Loin de nous cette troupe impie ; qu'elle aille aux enfers, elle qui a fait un pacte avec l'enfer. »

Voilà ce que je lis dans la dernière page de la brochure que S. E. le Cardinal de Besançon me faisait l'honneur de m'envoyer en 1868. Je n'ai fait que copier les textes latins et français ; vous n'avez donc pas le droit, vous Université officielle, d'*accaparer* la collation des grades de bachelier, sous prétexte que vous êtes seule apte à distribuer le pain de la science.

C'est donc le côté matériel, utilitaire, financier, qui vous domine en cette circonstance ?

Si oui, moi père de famille qui paie et mes impôts et les frais scolaires de mes enfants et qui, lorsqu'ils seront en âge de passer des examens, paierai les droits d'examens, je trouve injuste que l'on me fasse payer encore un impôt particulier pour faire vivre un homme qui, *malgré moi*, examinera mes fils.

Il est temps que ce monstre, que l'on appelle le fonctionnarisme, cesse d'épuiser la France. On parle de liberté, je la réclame en cette matière, mais je la veux *sérieuse* ; et non-seulement je la réclame en mon nom, mais je la réclame aussi au nom des pères de famille catholiques. *Nos enfants forment aujourd'hui la majorité du personnel de l'enseignement secondaire.*

Arrivons maintenant à la littérature grecque. Que M. Laboulaye le sache bien, le clergé français possède, non-seulement des hommes qui savent le latin à fond, mais

des hellénistes de premier ordre. Citons d'abord le cardinal Pitra. Il peut marcher de pair avec MM. Hase et Dübner, de savante mémoire, et les Rossignol, les Millet et les Brunet de Presle. Citons aussi un très-modeste professeur du Petit-Séminaire de Séez, qui n'en est pas moins un helléniste consommé, je veux parler de l'abbé Maunoury. Il a, dans cette *audacieuse Revue de l'Enseignement chrétien*, donné une leçon très-méritée au citoyen Lefort, à propos de l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie.

Je ne dirai qu'un mot du niveau scientifique, ou plutôt de la compétence du clergé en fait de sciences exactes.

On sait que l'École préparatoire de la rue des Postes fournit le plus d'élèves aux Écoles militaire et polytechnique, et l'école de la rue des Postes est dirigée par les RR. PP. Jésuites !

Autrefois, sous Louis-Philippe, on se riait de nos doléances, on chassait nos maîtres les Jésuites et on surveillait les bons prêtres qui se permettaient d'élever la jeunesse. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi, aujourd'hui nous ne sommes plus *hilotes* ni *parias*, nous avons nos colléges libres ; nos écoles primaires libres, nous allons avoir nos universités libres et, comme complément, nous réclamons et nous *réclamerons jusqu'à ce que justice* nous soit octroyée, la collation des grades.

Les dédains et les leçons de l'auteur du *Prince Caniche* ne nous feront pas reculer d'une semelle.

Enfin, mon bien cher Père, on vous a traité, à l'Assemblée de Versailles, d'*intransigeant*, raison de plus pour vous tendre *une main que vous connaissez bien*, et pour vous dire que si c'est un immense honneur pour votre vénérable père d'avoir contribué à la fondation des Conférences de Saint-Vincent de Paul, c'est également un grand honneur pour le fils de mériter de tels reproches.

Inutile de vous répéter, mon cher Père, que je prends ma part, en qualité de collaborateur de la *Revue de l'Enseignement chrétien*, des... grosses paroles qui vous furent adressées.

Comme conclusion, que M. Laboulaye me permette de lui dire de ne pas trop invoquer l'opinion « *des prêtres et des évêques raisonnables qui viennent ici demander la liberté pour tous* », car j'ai des raisons personnelles pour affirmer que *tout* l'épiscopat français regarderait comme une justice la collation des grades conférée aux universités catholiques, et, de plus, l'épiscopat connaît mieux que le républicain Laboulaye l'alinéa XLV du *Syllabus*.

A vous de cœur en N.-S. J.-C.,

Vte Gabriel DE CHAULNES.

BREF DU SOUVERAIN-PONTIFE.

A l'occasion des derniers débats de la Chambre, Pie IX a daigné adresser un bref de félicitation à Mgr Dupanloup.

Sa Sainteté a saisi l'opportunité d'une telle occasion pour maintenir les définitions du dernier concile et condamner à nouveau les erreurs libérales; cette nouvelle condamnation semble encore accentuée par le soin qu'a eu le Pape de lui donner la même date que la promulgation de l'Infaillibilité pontificale.

Voici le texte de cette pièce importante, où nous trouverons d'ailleurs la pleine justification de la ligne de conduite de la *Revue de l'Enseignement chrétien.* Nos meilleurs amis avaient craint, en effet, un peu d'exagération de notre part en faveur de la liberté; ils nous auraient voulu plus fidèles aux principes. Nous les avions interprétés à la façon du Pape.

« *Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.*

« Bien qu'il répugne aux éternelles lois de la justice et à la saine raison qu'on mette au même rang le vrai et le faux, et qu'on reconnaisse à l'un et à l'autre les mêmes droits; néanmoins, comme l'iniquité des temps a fait que le droit, qui, de sa nature, n'appartient qu'à la vérité, a été attribué à l'erreur, en sorte qu'on accorde à celle-ci la faculté décorée, bien à tort, du nom de *liberté,* d'insinuer et de répandre à sa fantaisie, par l'enseignement, ses mensongères théories, Nous reconnaissons que ç'a été de votre part, Vénérable Frère, une conduite aussi sage qu'opportune d'avoir cherché à tirer l'antidote du poison même qu'a reçu et que porte en son sein la sociéé ci-

vile. Si les lois, en effet, permettent au premier venu de mettre en avant les rêves de son esprit malade, de les donner même et de les défendre comme des dogmes de la science, il n'y a, certes, aucune raison pour qu'on ne doive pas accorder à la vérité la même liberté ; et il n'est personne, si ami du mensonge et si ennemi de la vérité qu'on le suppose, à moins qu'il n'ait tout à fait perdu le sens, qui puisse ne pas reconnaître un droit d'une si évidente clarté.

« L'irrésistible force de cet argument se trouve encore corroborée par vos observations touchant l'impossibilité où se trouvaient, au grand dommage de la science, beaucoup d'excellents esprits de produire et d'exposer leurs pensées, comme aussi, dans ce double fait d'expériences que le niveau des lettres et des hautes études s'est abaissé par les entraves mises à l'enseignement de la vérité, en même temps que s'est accrue l'impudence de ceux par qui sont propagés, jusque dans les chaires d'enseignement, les principes les plus subversifs, non-seulement de la religion, mais aussi de toute société humaine. Et si cette licence des fausses doctrines, au moyen de laquelle on abreuve d'erreurs les peuples, est un mal qu'on ne saurait trop détruire, on peut dire que ce mal devient absolument mortel lorsqu'il passe jusque dans l'éducation de l'adolescence et de la jeunesse ; car alors c'est la racine même de la société qui est corrompue et ne peut plus donner que des fruits empoisonnés, en sorte que cette malheureuse société, déjà si malade et si tristement abaissée, se trouve poussée vers une inévitable dissolution.

« Ce sont toutes ces considérations que Nous vous félicitons d'avoir présentées avec autant de solidité que d'éloquence ; et la justesse et la fermeté d'esprit avec lesquelles vous avez su les faire valoir ont été telles, que ni les ironies, ni les interruptions plus nombreuses que courtoises de nos adversaires n'ont rien pu ôter à l'ordre logique et à la force de votre parole. Le si éclatant assentiment de tous les hommes les plus sages et des personnages les plus éminents, qui a accueilli et couronné vos discours, tout en n'étant qu'un juste hommage

rendu à la vérité et à la justice, vous sera en même temps, Nous l'espérons, d'un secours puissant et vous fera obtenir définitivement la victoire pour la grande cause dont vous êtes le vaillant défenseur. Et, en attendant, recevez, Vénérable Frère, comme gage de la faveur divine et de Notre spéciale bienveillance, la bénédiction apostolique que Nous vous envoyons, avec la plus tendre affection, pour vous et pour tout votre diocèse.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 19 juillet de l'année 1875, de notre pontificat la trentième.

« PIE IX, Pape. »

(*Traduction de l'Univers.*)



LA MESSE ROYALE

DE L'ABBÉ H. DUMONT.

Dans un précédent article, nous avons essayé de combattre un préjugé très-répandu, qui met la messe en musique moderne au-dessus de la messe chantée suivant les règles de la liturgie. Aujourd'hui nous avons l'intention de dissiper une illusion quasi générale; cette illusion consiste à croire que la messe de l'abbé H. Dumont, dite *la Royale*, est une messe en plain-chant.

Que de fois, quand on a parlé de la grandeur et de la beauté du chant liturgique, n'a-t-on pas entendu répéter cette phrase, devenue banale : « Le plain-chant sera toujours plus beau que la musique, qu'y a-t-il de plus beau que le *Credo* de Dumont, chanté par cinquante voix d'hommes?» Oui, il y a quelque chose de plus beau, c'est le *Credo* chanté par tous les fidèles, comme le chantaient nos pères avant le XVIIe siècle; tel qu'on le chante encore en Italie, en Espagne et dans tous les couvents où la liturgie a été religieusement conservée.

Au risque d'entendre accuser *la Revue* de sacrifier toutes les gloires du grand siècle, nous n'hésitons pas à dire que le plain-chant de Dumont n'est pas plus du plain-chant que la chapelle du palais de Versailles n'est de l'art chrétien.

Il ne peut, du reste, en être autrement.

Le siècle de Louis XIV fut grand, mais d'une grandeur toute gallicane; il atteignit rarement la vraie grandeur chrétienne, et les œuvres de ce siècle sont presque toutes atteintes de ce virus qui réduit singulièrement leur grandeur.

Lorsque le grand roi mourut, Massillon eut l'audace, en face de la dépouille de Louis XIV, de s'écrier :

« *Dieu seul est grand!* »

Toute la France tressaillit; et de nos jours encore on se pâme d'admiration, dans les cours de rhétorique, devant ce grand mot.

Avions-nous besoin de Massillon pour savoir que Dieu est plus grand que Louis XIV ? Il est vrai qu'on avait enseigné le latin à ce prince, en lui faisant décliner *Deus rex*, le roi est Dieu, et que le roi-soleil avait fini par se croire immortel.

C'est le cas de rappeler le mot d'un autre prédicateur : « Sire, nous mourrons tous...., ou du moins presque tous... »

Telle est l'époque où vivait Dumont. Il est nécessaire, pour bien juger son œuvre, de se transporter dans ce milieu.

Henri Dumont, maître de chapelle de sa majesté, fut donc appelé à composer une messe. Au moment où les théologiens français prétendaient refaire le Bréviaire et le Missel, il était naturel qu'un maître de chapelle du roi entreprît de refaire le chant liturgique. Tout ce qui venait de Rome était suspect. Les parties anciennes de la liturgie étaient, disait-on, altérées ou barbares ; les parties plus récentes étaient regardées comme des innovations dangereuses ; pour parer à ces inconvénients, on refaisait une liturgie, qui depuis...., n'en disons pas de mal ; elle a vécu, et Mgr Dupanloup vient de prononcer à ses funérailles les *novissima verba* (1).

C'est dans ce courant dévié que s'embarqua l'abbé Dumont, quand il composa la *Messe royale*. Et dès le premier mot, avant même la première note, nous voici dans le domaine du faux. Qu'est-ce, en effet, qu'une messe *royale?* La messe est divine, et l'épithète de royale est tout à fait déplacée ici. Il peut y avoir la chapelle royale, mais la messe est indépendante du roi. Le roi n'a ici qu'une chose à faire, c'est de se mettre à genoux et de proclamer devant Dieu que, s'il commande aux hommes comme roi, il obéit à Dieu comme sujet. Tel est le premier tort de la messe de Dumont, c'est son nom.

Mais cela n'est pas sérieux, dira-t-on, et ne fait rien à la valeur intrinsèque de l'œuvre.

D'accord, aussi nous n'insisterons pas.

Ouvrons un graduel imprimé depuis l'ère de la liberté, et

(1) Les *Annales religieuses*, d'Orléans, annoncent que Mgr Dupanloup a promulgué une ordonnance qui rétablit la liturgie romaine dans le diocèse d'Orléans.

cherchons quel titre nouveau on a donné à la messe *ci-devant* royale.

Dumont ayant composé plusieurs messes, chacune dans un seul mode, les éditeurs se servent du mode pour les désigner, et l'on dit : messe du *premier ton*, messe du *deuxième ton*. Que de choses à dire sur ces deux titres seulement. Mais restons dans la question, et, pour être clair, divisons-la.

1° La messe *royale* ou du *premier ton*, n'est ni royale, ni du premier ton ;

2° Le style uniforme de la messe de Dumont est bien plus un défaut qu'une qualité.

I

LA MESSE ROYALE OU DU PREMIER TON N'EST NI ROYALE NI DU PREMIER TON.

Nous avons déjà exposé ce qu'il y a de peu catholique dans le titre de messe royale ; il est aussi vrai, quoique moins évident, que le nouveau titre n'est pas plus heureux que l'ancien.

Le premier ton ou premier mode du plain-chant n'admet ni le *si bémol* en permanence, ni l'*ut dièze* accidentel ; ces deux altérations de l'échelle diatonique constituent, à proprement parler, le mode mineur de la musique moderne. Et quelles que soient les affinités du premier mode de plain-chant avec le *ré mineur* de la musique, il est impossible de les confondre l'un avec l'autre.

On pourrait discuter le *si bémol*, qui revient souvent dans certains morceaux de plain-chant du premier mode, à cause de la fréquence du *fa ;* mais ce qui ne saurait être admis en aucune façon, c'est l'altération de l'ut dièze. Or, dès la première phrase du *Kyrie*, qui est, du reste, la première du *Gloria* et la première du *Credo*, la mélodie exige l'ut dièze pour être complète.

— Cependant le Graduel ne l'indique pas.

— Le Graduel ne peut pas l'indiquer, s'il veut rester dans

les règles traditionnelles. Mais les chantres ne manqueront pas de l'introduire dans la pratique, sous peine de choquer les oreilles les moins exercées, et soyez sûrs que Dumont l'imposait à ses exécutants.

— Cependant on peut chanter la messe de Dumont sans dièze.

— Sans doute, on le peut; on peut même, comme l'ont fait les éditeurs de Reims et Cambrai, modifier un grand nombre de phrases, surtout de phrases finales; mais il en résulte quelque chose de barbare, qui n'est ni chair, ni poisson, ni plain-chant, ni musique, et que la routine seule peut tolérer.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'abbé Dumont croyait fermement composer du vrai, du pur plain-chant, et Louis XIV ayant voulu lui imposer un accompagnement de vingt-quatre violons, le maître de chapelle indigné donna sa démission. J.-B. Lully lui succéda, et les vingt-quatre violons furent accolés à une nouvelle messe royale, dite la *Baptiste*, du nom de son auteur; l'orchestre royal triomphait, et aussi le Mécène couronné.

Il faut avouer qu'à voir l'allure de certaines phrases du *Gloria* de Dumont, on les croirait bien faites pour être livrées aux embrassements profanes de l'orchestre. Nous n'en citerons qu'une, d'ailleurs peu en harmonie avec les paroles qu'elle accompagne : « *Quoniam tu solus sanctus.* »

Mais cela ne suffit pas pour justifier le caprice ridicule de Louis XIV, car la messe de Dumont, malgré les défauts que nous lui reprochons, au point de vue liturgique, est une œuvre de premier ordre.

Il y a dans toute œuvre d'art un parti-pris, un système d'école qu'il faut souvent mettre à part pour bien juger; et c'est plutôt le parti-pris que l'œuvre elle-même, qui nous paraît ici répréhensible.

Si la messe de Dumont était étudiée comme messe en musique, on lui reconnaîtrait des qualités qu'on ne trouve presque jamais dans les compositions de ce genre. Sans revenir sur la messe en musique, disons seulement que, si elle nous parais-

sait admissible en principe, nous placerions au premier rang de ce genre d'ouvrages la messe royale de Dumont.

II

LE STYLE UNIFORME DE LA MESSE DE DUMONT EST BIEN PLUS UN DÉFAUT QU'UNE QUALITÉ.

C'est en nous plaçant à ce point de vue que nous traiterons la seconde proposition.

La messe de Dumont en *ré mineur* a donc le défaut de l'uniformité et de la monotonie. Cette prière : *Seigneur ayez pitié!* ne demande pas un ton solennel et grandiose, quelle que soit d'ailleurs la solennité de la fête que l'on célèbre. Il n'y a pas bien longtemps, on pensait, dans la décoration des églises, que la hauteur et la richesse du calice et de l'ostensoir devaient être proportionnées à l'ampleur de la table d'autel et à la richesse du rétable. C'est un manque de jugement analogue qui a amené Dumont à composer un *Kyrie* plein d'ampleur et de majesté ; c'est la conséquence du titre, qui n'est pas aussi insignifiant qu'on le croit. En faisant une *messe royale*, l'auteur faisait un *Kyrie royal*.

Le *Gloria* est le meilleur morceau de l'œuvre, et malgré la remarque précédente sur le *Quoniam tu solus sanctus*, reconnaissons qu'il aurait suffi à illustrer son auteur.

On n'en peut pas dire autant du *Credo* ; sans répéter ce qui a été dit la manière de chanter cet acte de foi solennel et populaire, il est permis d'affirmer que la majesté de l'intonation, d'ailleurs hors de propos, dégénère bientôt en un récitatif maniéré et prétentieux, qui cherche des effets là où il faut simplement affirmer.

« *Sit autem sermo vester : est, est ; non, non.* »

Tel est le précepte de l'Évangile qu'il convient de mettre en pratique en chantant le *Credo ;* il ne faut point chercher à monter sur *ascendit,* à triompher sur *resurrectionem* et à pleurer sur *mortuorum*. Cette manière d'interpréter le texte, qui est

le fond de presque toutes les messes modernes, indique un abaissement puéril de l'art et des artistes. Les effets de ce genre demandent une grande sobriété, et, en les cherchant, on s'expose à tomber dans un réalisme dangereux ou ridicule. Laissons cela aux fanfares de régiment, qui contrefont le chant du rossignol à s'y méprendre, et, au moyen de la clarinette, imitent les pleurs d'un bébé à faire pâmer les nourrices.

Revenons à la messe de Dumont et disons, pour finir, que le *Sanctus* serait bien s'il faisait davantage suite au chant de la Préface, et que l'*Agnus Dei*, grandiose comme le reste, s'accorde plus avec l'ensemble de l'œuvre qu'avec le sens des paroles. C'est toujours le même défaut, que beaucoup ont pris et prennent encore pour une qualité.

On proposait un jour à un chantre de remplacer, à la grand'-messe, le *Credo* de Dumont par le chant traditionnel. Il se récria en disant qu'il fallait garder l'unité, et il ajoutait, dans un langage pittoresque, qu'il ne voulait pas ôter les culottes à Dumont. Le mot eût été juste, sauf le respect dû au bon goût de M. Laboulaye, si la messe de Dumont était un habillement complet; mais n'oublions pas que la messe se compose d'autre chose que du *Kyrie*, du *Gloria*, du *Credo*, du *Sanctus* et de l'*Agnus Dei*.

Résumons ces courtes observations en deux mots : La messe de Dumont n'est point une messe liturgique, mais c'est une grande œuvre musicale ; malheureusement l'auteur a subi l'influence du temps où il vivait, et à côté de grandes qualités, il a quelque chose du genre solennel et légèrement ennuyeux du grand siècle. Paris pouvait être alors la tête du monde, mais la tête a besoin du cœur, et le cœur du monde est à Rome. C'est ce que le siècle de Louis XIV n'a pas voulu savoir, et faute de quoi il a été froid comme la colonnade du Louvre, et roide comme les allées du parc de Versailles, dont personne d'ailleurs ne méconnaît les beautés... relatives.

J. GERMER-DURAND,
des Augustins de l'Assomption.

LE THÉATRE EN FRANCE (*)

AU XIXe SIÈCLE.

(Suite et fin.)

VI.

DE LA FORME.

En parlant de ces différentes œuvres, je me suis attaché au fonds même, c'est-à-dire, à l'action, aux caractères, aux sentiments qui animent les personnages, à l'idéal que poursuit le poète, à l'intervention de Dieu ou des Saints, et par conséquent à l'enseignement qui en ressort. Je n'ai pas parlé de la forme et je ne me propose pas d'en parler beaucoup, parce que tout le monde s'en préoccupe tellement aujourd'hui, et d'une manière si exclusive, que la forme emporte sensiblement le fonds dans la balance du jugement littéraire, chez les critiques comme chez le public. C'est un malheur.

Est-ce à dire que je sois insensible au charme ou à l'imperfection de la forme et que je cherche à en dégoûter les autres? Pas le moins du monde. Je reconnais, sans hésiter, que pour faire un drame, comme un tableau ou une statue, ou une symphonie, qui intéresse et qui émeuve, il ne suffit pas de professer les principes les plus purs et les plus élevés, il faut autre chose. *Si son astre en naissant*, etc., etc.; je dirai plus simplement qu'il faut savoir agencer un drame et l'écrire. A celui qui n'aura pas reçu le don de la composition et celui du style, je conseillerai de renoncer le plus tôt possible à faire des pièces pour exercer ailleurs un honnête métier. S'il

(*) Voir la *Revue* des mois d'avril, mai et juillet 1875.

n'est absolument bon à rien, qu'il demande une place au Gouvernement.

Il n'entre pas, ai je dit, dans mon intention de discuter ici pied à pied le mérite ou la faiblesse de la forme dans les œuvres dont j'ai essayé de faire ressortir la pensée. Je dois, toutefois, consigner quelques observations d'un caractère général et qui rentrent tout-à-fait dans le cadre de cette étude.

En effet, les écrivains qui, pour le choix des sujets et pour la portée morale de leurs œuvres, se sont le plus affranchis des règles de Boileau et des erreurs propres aux premiers romantiques, sont restés trop asservis aux procédés matériels, à la forme et au style de la tragédie classique. Exclu d'un côté, le *classicisme* règne encore de l'autre.

Les formes du classicisme ne répondent à rien de réel; elles ne vivent pas. Jamais, sous la figure et avec les empêtrements classiques, une pièce ne produira sur un public français l'impression profonde qu'ont produite en leur temps et en leur lieu la tragédie grecque, le mystère du moyen-âge, le drame anglais ou espagnol. En réalité, il y a deux formes théâtrales: d'un côté la forme grecque, qui est aussi celle des mystères de la première époque, les liturgiques; de l'autre côté, le drame de Shakspeare ou de Calderon, forme qui correspond aux mystères du XIVe et du XVe siècle, ainsi qu'au mélodrame moderne. L'une procède du culte, l'autre a la libre allure de la vie réelle. Entre ces deux formes vivantes, organiques et réelles, il n'y a rien, ou, si vous voulez, il y a la tragédie artificielle, la tragédie classique. Ce qui en démontre bien l'impuissance, c'est le fait que, depuis que la liberté a été donnée, les théâtres vraiment populaires n'ont rien produit sous cette forme et n'ont pas même osé offrir à leur public les pièces de l'ancien répertoire. Ces pièces, en effet, ont été faites pour un salon agrandi et pour un auditoire raffiné.

A cela, j'entends deux objections. Aux représentations gratuites, dit-on, les chefs-d'œuvre classiques sont fort applaudis. Il y a d'abord le charme de la gratuité. En outre, je crois que ce public de spectacle gratuit pourra s'émouvoir à quelque

pièce chevaleresque ou nationale, ou appuyée sur le merveilleux. Le fonds l'emporte alors sur la forme; mais je doute que ce public s'intéresse autant à la conspiration de Manlius, ou même à la clémence d'Auguste. Ce qu'on applaudit à outrance, c'est moins l'œuvre que quelques vers à effet ou prêtant à des allusions :

> A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère!

Malheureusement l'appel aux mauvaises passions aurait encore plus de succès. Dans l'état affreux où a été amenée la population de nos faubourgs, on couvrirait de bravos, comme dans les clubs, ces autres vers :

> Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,
> Notre crédulité fait toute leur science.

Puis, vous parlez sans doute du peuple de Paris, mais Paris n'est pas la France. Allez donc montrer aux ruraux Horace tuant sa sœur, on lui jettera les bancs à la tête et l'on aura bien raison. Jouez le *Mistère d'Orléans*, ou l'histoire de Joseph vendu par ses frères, vous touchez tous les cœurs.

Mon premier argument, d'ailleurs, reste toujours sans réponse : si le gros public est si friand de classique, pourquoi les directeurs ne font-ils pas l'économie des droits d'auteur, en jouant d'anciennes tragédies? Il y en a assez pour que ce soit toujours du nouveau aux oreilles d'un public qui ne lit pas, ou qui lit les journaux, ce qui est bien pire.

On objecte, en second lieu, que la tragédie exige des acteurs consommés et qu'on peut rarement s'en procurer, même pour une seule scène subventionnée. Là est la vraie condamnation du système. Un drame populaire doit pouvoir être joué n'importe où, par n'importe qui et sans un appareil compliqué. Le public lettré, d'ailleurs, n'allait pas voir *Horace* ou *Andromaque*. Chacun disait : Je vais voir Rachel dans *Horace* ou dans *Andromaque*. On a joué *Adrienne Lecouvreur* plus souvent alors qu'*Athalie*. *Bajazeth*, une pièce relativement faible, a eu, pendant ma jeunesse, au moins autant de succès que *Polyeucte* et

beaucoup plus que le *Cid*. Mademoiselle Rachel disait si bien : *Sortez*. Sans ce bienheureux *Sortez*, personne n'entrait. Lorsqu'on jouait les mêmes pièces sans l'actrice favorite, il n'y avait dans la salle que les claqueurs. La prédominence de l'acteur sur le poète et la nécessité d'un grand appareil extérieur sont les signes les plus irréfragables de la décadence de l'art dramatique. Shakspeare n'avait pas de décor; on inscrivait sur un poteau : « La scène représente une forêt. » *La Fille de Roland* est jouée médiocrement : on y court parce que le poète a rendu avec un rare bonheur un sujet qui intéresse tous les Français, malgré que la forme en soit encore un peu trop classique. (Si M. de Bornier avait fait ses vers en pensant au public de l'Ambigu, ou plutôt de nos villages, la pièce serait bien plus belle.)

Si la préoccupation qui s'attache à l'interprète empêche l'auditeur de prêter une attention suffisante à l'œuvre et d'éprouver l'émotion que le poète a voulu en faire sortir, elle pousse aussi à ce réalisme de la représentation qui est un des dangers du spectacle. Une telle préoccupation offre, en outre, de graves dangers pour les mœurs, pour l'esprit et pour la raison. Distrait du sujet, le spectateur s'enthousiasme pour les acteurs et pour les actrices. Sur cette pente, il glisse jusqu'à l'exaltation fébrile qui a fait commettre souvent aux Américains et aux Russes de véritables actes d'insanité.

VII.

DU STYLE.

Il y a beaucoup à dire sur le style de nos tragiques contemporains. La rhétorique et la déclamation n'ont pas encore été bannies de nos meilleurs drames. Le style a conservé quelque chose d'artificiel, de redondant et de pompeux, qui glace ou qui endort. Le poète tragique paraît toujours essoufflé. Reposez-vous, mon ami; votre effort continu me fatigue. Rien de semblable dans les tragédies grecques ni dans les mystères

du moyen-âge. Il faut retrouver la simplicité, le naturel et le calme du style.

Certaines figures banales ne sont conservées que trop fidèlement. Il y a des manières de parler empruntées à la refloraison mythologique de la prétendue Renaissance, qu'on ne devrait plus employer, par exemple, dans la *Fille de Roland* :

> Charlemagne, béni par l'Évêque de Rome,
> Plus qu'un roi, *presque un dieu*, qui daigne rester homme !

L'apostrophe de Charlemagne à Durendal, que j'ai citée plus haut, est touchante et tout à fait en situation ; mais elle se termine *in piscem :*

> Mon Roland t'attendait dans sa *demeure sombre*;
> Nous irons t'y placer pour réjouir *son ombre.*

Qu'est-ce à dire dans un sujet chrétien et traité chrétiennement? *Demeure sombre* : serait-il dans l'enfer? Un habitant du sombre empire? *Son ombre* : parlez-vous de son corps ou de son âme? Je ne sais pas ce qu'est l'ombre d'un chevalier français. Ou plutôt, je le vois trop bien : le venin classique s'est glissé subrepticement, non pas dans le cœur, mais dans l'encrier de M. de Bornier. C'est le coup de pied de Boileau; *l'ombre* du grave législateur a voulu châtier *la dévote imprudence* du poète qui, *en sa simplicité*, a fait applaudir Dieu et la France par les Parisiens. *Oh! le plaisant projet,* etc., etc.

Comment ne pas s'égarer de temps en temps sur cette voie où nous sommes victimes inconscientes des réminiscences classiques? Chacun de nous en a ressenti les effets latents et occultes. Corneille, dans le *Cid*, n'a-t-il pas dit :

> Digne d'être immolée aux *mânes* de mon père.

et encore :

> En arrêter le cours
> Ne ferait que hâter *la Parque* de trois jours.

Cette Parque serait la seule divinité mentionnée dans le

drame chrétien du *Cid*, si le dieu Mars n'était venu lui tenir compagnie :

> Qu'a de fâcheux pour toi ce discours populaire?
> Ce jeune *Mars* qu'il loue a su jadis te plaire.

C'est sans doute pour imiter Corneille que, dans le mystère de *Robert-le-Diable*, Eugène Scribe s'est écrié :

> Mars et l'Amour arment son bras.

et que l'un des gouvernements passés a ramené en France *les cendres* de Napoléon Ier. Pendant ce temps, l'Église célèbre des fêtes pour la translation des *reliques* des saints.

VII.

DE LA VERSIFICATION.

La monorhythmie n'a pas peu contribué à alourdir et à gourmer la tragédie classique. Pour bien l'apprécier *à contrario*, il suffit de rappeler le grand effet que produit dans le *Cid* et dans *Polyeucte* l'interruption du rythme habituel. Au moment où Rodrigue est plongé dans ses incertitudes, il n'emploie pas le rythme dont il se servira bientôt pour défier celui qui a insulté son père :

> O Dieu! l'étrange peine!
> En cet affront mon père est l'offensé,
> Et l'offenseur le père de Chimène.

Lorsque Polyeucte entre dans un recueillement d'où sortira son martyre, la rupture du rhythme et le croisement des rimes font sentir au spectateur que l'action extérieure est momentanément interrompue; l'action intérieure commence :

> Source délicieuse en misère féconde,
> Que voulez-vous de moi, flatteuses voluptés?
> Honteux attachements de la chair et du monde,
> Que ne me quittez-vous quand je vous ai quittés?
> Allez, honneurs, plaisirs, qui me livrez la guerre,

Toute votre félicité,
Sujette à l'instabilité,
En moins de rien tombe par terre,
Et, comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.

Racine a aussi usé de ce procédé dans *Athalie* avec un art admirable. Il est bon d'entrer dans le détail. Le grand-prêtre, encore lié à l'action, s'écrie sur le mode ordinaire :

Voilà donc quels vengeurs s'arment pour la querelle,
Des femmes, des enfants, ô Sagesse éternelle!
Mais, si tu les soutiens, qui peut les ébranler?

Bientôt son cœur frémit d'un saint effroi; l'esprit divin s'empare de lui et, pour en seconder les transports, il demande aux lévites de lui prêter les accords de leurs sons. Après la prière chantée au son de la symphonie de tous les instruments, Joad, commençant à s'affranchir du monde qui l'entoure, abandonne le ton consacré à la conversation; il prélude à la prophétie par une strophe de trois vers monorimes, qui prépare l'auditeur à quelque chose d'extraordinaire :

Cieux, écoutez ma voix. Terre, prête l'oreille.
Ne dis plus ô Jacob, que ton Seigneur sommeille!
Pécheurs, disparaissez; le Seigneur se réveille.

La symphonie a recommencé; la voyance est complète. Joad prophétise. Après six vers construits et rimés selon le mode habituel, arrive une double strophe débutant par un vers de dix syllabes, qui rimera avec le cinquième. Les trois vers intermédiaires sont monorimes :

Où menez-vous ces enfants et ces femmes?
Le Seigneur a détruit la reine des cités :
Ses prêtres sont captifs, ses rois sont rejetés,
Dieu ne veut plus qu'on vienne à ses solennités.
Temple, renverse-toi. Cèdres, jetez des flammes.

Puis vient la conclusion, en quatre vers, dont le premier de dix syllabes rappelle : *Où menez-vous ces enfants et ces femmes*,

et rime avec le dernier, qui forme chute en six syllabes seulement.

Jérusalem, objet de ma douleur,
Quelle main en un jour t'a ravi tous tes charmes?
Qui changera mes yeux en deux sources de larmes?
Pour pleurer ton malheur?

A la première audition des chœurs d'Athalie, mis en musique par M. Félix Clément, la personne qui a récité ces vers sans chanter, a marqué avec beaucoup d'à-propos, en changeant de ton, la reprise : *Où menez-vous,* ce qui a produit sur l'auditoire une de ces sensations qui sembleraient être du ressort exclusif de la musique. Je sens encore le frémissement de ce vers de dix syllabes.

La symphonie reprend. Joad voit alors plus loin dans l'avenir.

A la strophe qui suit, Racine, dans un beau désordre, qui sied au ton prophétique, s'est affranchi de toute régularité matérielle. Les rimes tantôt alternent, tantôt se suivent. Les vers inégaux sont inégalement répartis sans suivre d'autre règle que le mouvement de la pensée. La strophe se termine par un vers de dix syllabes, le seul de son espèce, ce qui correspond bien au caractère exceptionnel du fait qu'il exprime :

Et que la terre enfante son Sauveur.

Avant de transcrire ce passage que chacun doit apprendre par cœur, je ferai encore remarquer que, dans les dix premiers vers, toutes les rimes masculines sont en *é*. Cette rime revient plus tard en féminin. Il y a seulement à la fin un autre son pour le *Sauveur*. Toutes les autres rimes assonent aussi sur l'*è* : *belle* — *altière*. On peut dire que c'est une strophe en *é*. Il en résulte un effet analogue à celui des laisses monorimes dans nos chansons de geste, et qui contraste très-heureusement avec le reste de l'œuvre.

Quelle Jérusalem nouvelle
Sort du fond du désert brillante de clartés,

Et porte sur le front une marque immortelle?
Peuples de la terre, chantez.
Jérusalem renaît plus charmante et plus belle :
D'où lui viennent de tous côtés
Ces enfants qu'en son sein elle n'a point portés?
Lève, Jérusalem, lève ta tête altière;
Regarde tous ces rois de ta gloire étonnés :
Les rois des nations, devant toi prosternés,
De tes pieds baisent la poussière :
Les peuples à l'envi marchent à ta lumière.
Heureux qui pour Sion d'une sainte ferveur
Sentira son âme embrasée!
Cieux, répandez votre rosée
Et que la terre enfante son Sauveur!

Une fois l'extase finie, Joad reprend le mode ordinaire pour ordonner les dispositions matérielles :

Préparez, Josabeth, le riche diadème
Que, sur son front sacré, David porta lui-même, etc., etc.

Il y a, dans la *Chanson de Roland*, une laisse dont la lecture à haute voix produit toujours une très-grande impression : c'est le récit des prodiges qui annoncent le désastre. Cette strophe en vers de dix syllabes sur la même assonance, se termine par un vers de douze placé là avec un art infini. Vous en allez juger. Je cite ma propre translation, après y avoir rétabli la chute en hexamètre, dont la portée m'avait échappé avant que M. Paulin Pâris en eût fait la remarque (1) :

Il est en France une tourmente étrange,
Et des tempêtes, du tonnerre et du vent;
Il pleut, il grêle et démesurément.
La foudre tombe et menu et souvent.
Et c'est la terre qui tremble à chaque instant
De Saint-Michel de Paris à Rouen (2),
De Besançon jusqu'au port de Wissant (3),

(1) Dans le *Polybiblion* de juin 1875, page 530.
(2) Le texte dit : Reims.
(3) Sur la Manche.

N'y a maison dont le mur n'est crevant.
A midi même l'obscurité s'étend.
Il ne fait clair que si le ciel se fend.
Nul ne le voit qui n'en reste tremblant.
La plupart disent que c'est le dénouement,
Que c'est la fin de cet âge présent.
Ils ne le savent, ils se trompent vraiment :
C'EST LA GRANDE DOULEUR POUR LA MORT DE ROLAND.

En voilà assez pour montrer l'effet que peut produire la rupture intentionnelle du rythme.

Ce mode ne s'est pas propagé : il n'a pas survécu à Corneille et Racine, et il a reçu le coup de grâce d'un arrêt lancé par Voltaire. « On mettait alors, dit-il à propos du *Cid*, des « stances dans la plupart des tragédies et on en avait dans « *Médée*. On les a bannies du théâtre. On a pensé que les per- « sonnages qui parlent en vers d'une mesure déterminée, ne « devaient jamais changer cette mesure, parce que, s'ils s'ex- « pliquaient en prose, ils devraient toujours continuer à « parler en prose. Or, les vers de six pieds étant substitués à « la prose, le personnage ne doit pas s'écarter de *ce langage* « *convenu*. Les stances donnent trop l'idée que c'est le poète « qui parle. Cela n'empêche pas que ces stances du *Cid* ne « soient fort belles et ne soient encore écoutées avec beaucoup « de plaisir. »

Cette dernière remarque est la condamnation de l'arrêt qui la précède. Qui a donc jamais pu avoir qualité pour édicter ces prétendues règles qu'on ne peut pas transgresser impunément, même pour être *écouté avec beaucoup de plaisir?* Qui était autorisé à prescrire ce *langage convenu* pour que chacun fût obligé de s'y astreindre servilement? Je ne sais vraiment pas pourquoi je me prends toujours à Boileau lorsque Voltaire a mis des points sur tous les *i* du système classique. Toutefois, l'*Art poétique* a des droits particuliers à notre attention, puisqu'il est exigé pour le baccalauréat, qu'il ne faut jamais perdre de vue, même quand on pense à autre chose. (Les diplomates prétendent qu'il y a en Europe une seule

question : la question Bismarck. Eh bien, dans l'enseignement, il y a, avant tout, la question du baccalauréat, qui ouvre toutes les carrières).

Pour revenir à Voltaire, voilà un homme qui n'a pas craint de s'attaquer à tout ce qu'il y a de plus sacré. Même dans le domaine de la tragédie, il est allé, contrairement aux ordres du législateur, choisir les sujets de ses pièces un peu partout, en Amérique, à l'époque des croisades. Il a poussé la hardiesse jusqu'à faire dire à un vieux chevalier français ce beau vers :

Mon Dieu, j'ai combattu soixante ans pour ta gloire!

au lieu de s'attacher exclusivement aux escapades de Mme Ménélas, comme c'est le devoir strict de tous les chrétiens et de tous les Français. Eh bien! cet homme s'incline docilement devant ce qu'il appelle le *langage convenu*. Il n'emploiera pas un mot qu'il trouve cependant bon, parce qu'il n'est plus *d'usage* (1). Voilà bien un côté persistant et fâcheux du caractère français, le plus révolutionnaire et le plus réglementariste, le plus insurgé à la fois et le plus soumis. Pour un *oui*, pour un *non*, ou pour rien du tout, on fera une révolution sans hésiter, mais où est l'homme assez audacieux pour s'affranchir de la sacro-sainte routine?

« Il est bon de hasarder un peu, dit Corneille, et de ne s'attacher pas toujours si servilement aux préceptes de notre art (2). »

(1) « Leurs grâces *coutumières*. — C'est dommage, dit Voltaire, que ce mot ne soit plus d'usage que dans le burlesque. »

Dans ses commentaires sur, ou plutôt *contre* Corneille, Voltaire émet toutes sortes d'aphorismes dont l'observation rend impossible de donner au style de la tragédie la propriété et le naturel. Telle expression ou telle tournure n'a pas la « noblesse et l'élégance que le style tragique demande. » — Il condamne une locution, parce que c'est, dit-il, « du style d'affaires » ou « de comédie. » — *Supercherie*. « Jamais ce mot ne doit entrer dans la tragédie ». — Il n'admet pas que le domestique s'exprime comme un domestique, le bourgeois comme un bourgeois. — Si une mère parle à sa fille comme une mère doit le faire, c'est du style de « nourrice ». Il en conclut : « Tout cela fait que dans les premiers actes d'*Héraclius*, il n'y a ni pitié ni terreur. » La nourrice de Juliette n'y met pas tant de façon pour parler comme une nourrice.

(2) A propos de *Nicomède*.

Les romantiques de 1830, qui se sont affranchis de tant de choses, auraient pu, pour secouer le joug de la monoryhthmie, s'appuyer sur l'exemple de l'Angleterre et de l'Allemagne dont ils font si grand état. Shakspeare en prend fort à son aise. Ainsi, par exemple, au deuxième acte de *Roméo et Juliette*, le frère Laurent a un entretien en vers avec Roméo dans sa cellule. Bientôt Benvolio, Mercutio, puis Roméo causent tranquillement en prose dans la rue. La versification reprend avec Juliette dans le jardin des Capulet, etc., etc. Goëthe, si profondément artiste, a bien compris le parti à tirer de la diversité des rythmes : il en use à chaque page de *Faust*. Dans *La Fille de Roland*, M. de Bornier a chanté en vers plus petits les deux épées de la France, et M. J. Barbier a fait de même dans sa *Jehanne d'Arc*, avec assez de bonheur. C'est une très-bonne tendance, mais pourquoi s'arrêter en chemin?

Puisque je suis en train de dresser des barricades contre la routine classique, je vais brûler nos vaisseaux, en me prenant à l'alexandrin lui-même.

La continuité des vers de douze pieds, rimant deux à deux alternativement en masculin et en féminin, contribue à rendre le style de la tragédie monotone comme la rue de Rivoli et empesé comme une harangue officielle.

. . . . Hélas! ils iront deux à deux
Tant que le monde ira, pas à pas, côte à côte,
Comme s'en vont les vers classiques et les bœufs.

Essayer un autre mode ne serait pas une innovation mais un retour à la pratique de nos pères. C'est Jodelle qui a inauguré l'uniformité alexandrine. M. Paulin Pâris, dans l'article déjà cité, recommande le vers de huit syllabes. Ce vers a beaucoup d'élasticité. Par sa brièveté même, il prête peu aux épithètes oiseuses, l'un des écueils de la versification alexandrine. Les fragments du *Mistère du Siége d'Orléans*, que nous avons cités dans un article précédent, sont sur ce rythme.

La chute en quatre syllabes est quelquefois heureuse :

Mais tournez sont mes pleurs en joye
Quand je vous voy.

La forme se prête même aux traits familiers :

Elle est femme de grant bien, Sire
Et parlière po. (1)

Pour résumer en un seul exemple tiré du moyen-âge les deux appréciations contenues dans ce chapitre sur la *versification*, nous citerons ici un passage du *Chevalier qui donne sa femme au dyable* A côté du vers de huit syllabes pour le courant du dialogue, on y verra, dans une prière, l'emploi de deux rythmes différents, dont la succession est très-heureusement appropriée aux mouvements de l'âme.

LA DAME.

Aller je m'en vueil à l'église
Pour ma prière humblement faire
Devers la Vierge débonnaire,
Qui porta le doux Créateur,
Affin qu'elle garde d'erreur
Mon mary et que, par sa grâce,
Veuille que son saint plaisir face.
Cy endroit m'agenoulleray
Et ma requeste luy feray :

(Prière.)

O doulx confort, Dame d'auctorité,
Noble séjour où la divinité
Se reposa pour les humains guérir;
Trésor joyeux de grande dignité,
Lys odorant par ta virginité
Jésus portas, qui tout peult remérir....
O doulx ruisseau, fontaine très-série,
Oy-moy, Dame, si te vient à plaisir;
Pour mon mary humblement te supplie,
Car je voy bien que son sens fort varie;
Le bon chemin n'a pas voulu saisir.

Oy mon vray désir,
Comfort gracieux,

(1) *Peu*. Ces vers sont extraits d'un *Miracle de Notre-Dame*.

Par toy puist choisir
Le règne des cieulx.
Ouvre tes doux yeulx,
Estens luy ta grâce,
Et que en tous lieux
Ton sainct plaisir face.

Tout s'arrange par l'intervention de la sainte Vierge. Le chevalier implore le pardon de sa femme.

LA DAME.

Mon chier Seigneur, qui s'abandonne
A Dieu servir, ne peut périr.
Levez-vous. De parfait désir
Vous le pardonne doulcement.
Et pourtant, mon loyal mary,
Vivons désormais chastement,
Sans désirer aulcunement
Habitz curieux ne mondains.
Vous pouvez voir les cas soubdains
Qui peuv'nt venir de jour en jour
A ceulx qui ont mis leur amour
Et leur cueur en mondanité
Car ce n'est fors que vanité (1).

En général, le principe est de chercher à éviter l'uniformité :

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

IX.

DE L'USAGE DES PASSIONS.

Il faut dire ici quelque chose de l'usage des passions dans le drame chrétien. Nous parlerons d'abord du sentiment le plus commun sur le théâtre.

Combien y a-t-il d'écrivains qui aient osé se débarrasser de ce sempiternel amour, ou au moins le traiter comme il con-

(1) *Ancien théâtre français*, par Viollet-le-Duc. Paris, Jannet, 1854, tome III.

vient ? Ne tombons ni dans des exaltations nerveuses, ni dans l'erreur de notre malencontreux Boileau :

> Et que l'amour, souvent de remords combattu,
> Y soit une faiblesse et non une vertu.

Ce n'est ni l'un ni l'autre, mais un sentiment naturel et légitimé par la religion. Que ces fiancés, que ces époux s'aiment, c'est très-bien. Ce que je blâme, c'est de détailler si longuement sur la scène le pourquoi et le comment. Excepté dans les cas maladifs, c'est toujours la même chose. Il y a une sorte de pudeur qui doit empêcher cet étalage à plaisir. Une jeune fille ne dirait pas à sa mère tout ce qu'on lui fait raconter au public. Il semble aujourd'hui que chaque œuvre dramatique doive contenir, sous peine de mort, une longue scène d'amour plus ou moins lyrique, comme chaque opéra italien a son air de bravoure. L'amour est resté un lieu commun sur lequel tout poète se croit obligé de broder des agréments à sa manière.

« Que les héros soient amoureux, dit Rousseau, dans sa lettre à Riccoboni, et non pas des discoureurs d'amour. »

Boileau, de son côté, a dit :

> De cette passion la *sensible peinture*
> Est pour aller au cœur la route la plus sûre.

Ce qu'il faut éviter, c'est précisément cette *sensible peinture*. En l'évitant, on suit l'exemple des grands écrivains de la Grèce et du moyen-âge. Homère, par exemple, fait agir l'amour comme les autres sentiments, mais il ne s'amuse pas à le *peindre sensiblement* :

> Ἡ δ' ἀέκουσ' ἅμα τοῖσι γυνὴ κιεν.

C'est-à-dire la jeune Briséïs marchait avec regret au milieu des hérauts qui l'emmenaient du camp d'Achille. Le public n'a pas besoin d'en savoir davantage ; que dis-je, il a le droit qu'on le respecte assez pour s'arrêter là. Il n'y a pas même, dans ce passage, un vers entier : quatre mesures d'un hexamètre ont suffi pour montrer une situation où le peintre trouverait son œuvre tout esquissée. Il y a aussi un bel exemple de cette

discrétion dans la tragédie d'*Antigone* (1). Homère et Sophocle ont trouvé une route très-sûre pour aller au cœur.

Ce ne sont pas d'ailleurs les émotions du cœur que fait naître la *sensible peinture*, même quand elle ne verse pas dans l'ornière propre à ce sentiment là. Pour rentrer dans le vrai, surtout en ce qui concerne le théâtre tout-à-fait moderne, il faudrait modifier l'aphorisme de la manière suivante :

De cette passion la sensible peinture
Est pour aller *aux nerfs* la route la plus sûre.

En général, le théâtre abuse non pas tant des passions que de l'étalage ou de la *peinture* des passions. Faisons agir les passions sans nous attarder à les décrire. Ces tableaux sont de la pure rhétorique. Ce sont des variations plus ou moins connues sur le même thème. Ainsi, dans la tragédie de *La Valette*, l'auteur s'est trop attaché à peindre la haine de La Cerda. Quand on sait qu'il hait le grand-maître et pourquoi il le hait, c'est tout ce qu'il faut : le reste est superflu et alourdit l'œuvre par de véritables longueurs.

L'excuse commune est qu'on veut peindre le cœur humain. Voilà le grand mot lâché ; mais, a dit Musset :

Le cœur humain de qui? le cœur humain de quoi?

En supposant même, ce qui n'est pas prouvé, qu'il y ait quelque part quelque chose qui soit le cœur humain *in genere*, est-il bon de consacrer toute la puissance des émotions haletantes de la scène à contempler, à analyser, à décrire les passions, à en détailler l'anatomie et la physiologie? Prenons-y garde : cette préoccupation constante mène directement à l'adoration de soi-même, ou plutôt elle en émane. C'est de l'*anthropolâtrie* pure et simple et la plus dangereuse : si l'homme arrive à adorer en lui ses passions, pourra-t-il songer à lutter contre sa chère idole? Que dis-je! on a formulé une sorte de droit de la passion à être obéie.

(1) Saint-Marc Girardin l'a bien fait ressortir dans son *Cours de littérature dramatique*.

Le théologien, entraîné par l'amour de Dieu, le contemple et cherche à décrire ses attributs, ses perfections; mais le cœur humain mérite-t-il un tel honneur? C'est l'affaire du moraliste et du casuiste, dans l'intérêt des consciences; ce n'est pas le champ qui convient à l'émotion dramatique. Qui dit drame dit action et non peinture; la peinture des passions est inopportune et malsaine. Trois choses contituent l'intérêt du drame : un *événement*, des *caractères*, puis, dominant tout, l'intervention ou l'inspiration divine, c'est-à-dire le *merveilleux*. De cet ensemble, il naît des situations dans lesquelles vous ferez agir les passions, mais vous en tiendrez le compte qu'elles méritent et vous ne les traiterez pas en reines ou en idoles, rien que parce que ce sont des passions. En tout cas, vous n'êtes pas plus autorisé à les déballer qu'il n'est à propos de montrer en vertu de quelles lois l'acteur met en mouvement les jambes et les bras, ou comment la voix lui sort du gosier. Il se déplace, il se fait entendre : c'est tout ce qu'il faut. De même, la passion agit; n'en demandez pas davantage. On comprend les sentiments de Briséïs, sans qu'il soit nécessaire de compter les battements de son cœur, de même qu'on la voit marcher auprès de Talthybios, sans qu'il faille expliquer les mouvements de ses muscles.

En plaçant tout-à-l'heure le moyen-âge à côté de la Grèce antique, je pensais à Aude. Elle apprend la mort de son fiancé. Charlemagne lui offre d'épouser son propre fils. Elle tombe morte. Rien de plus.

As li venue Alde, une bele dame
Ço dist à l'rei : « U est Rollanz l'catanies
Ki me jurat cumc sa per à prendre? »
Carles en ad e dulur e pesance,
Pluret des oilz, tiret sa barbe blanche :
« Soer, chère amie, d'hume mort me demandes.
Jo t'en durrai mult esforciet escange :
Ç'est Loewis, mielz ne sai jo qu'en parle :
Il est mis filz e si tiendra mes marches. »
Alde respunt : « Cist moz mei est estranges.
Ne placet Deu, ne ses seinz ne ses angles,

Après Rollant que jo vive remaigne! »
Pert la culur, chiet as piez Carlemagne.
Sempres est morte, Deus ait mercit de l'anme!
Franceis barun en plurent; si la pleignent. AOI.

Les rajeunisseurs de la *Chanson de Roland* ont mis cinquante vers pour faire la *sensible peinture* de l'amour d'Aude. C'est écœurant.

X.

SUR LE CHOIX DU SUJET.

On dit généralement que la tragédie a pour objectif d'inspirer la terreur ou la pitié. Présentée ainsi d'une manière abstraite, cette formule prête à des objections capitales. La terreur de quoi? La pitié pour quoi? Si vous ne le définissez pas, vous faites de *l'art pour l'art*, ce qui tue tout et d'abord l'art.

Ces deux sentiments ont été ainsi choisis parce qu'ils produisent une émotion vive; mais quelle peut en être la valeur réelle, du moment qu'on les abstrait de l'objet pour lequel la terreur ou la pitié devra être inspirée?

Voilà que tout l'immense appareil théâtral aura été dressé uniquement pour terrifier les gens ou pour les faire pleurer. Peu t'importe, ô spectateur, quel sera l'objet de ta terreur ou de ta pitié. Une seule chose importe, c'est que tu aies peur ou que tu verses des larmes.

Corneille a fait sentir délicatement et sous forme d'excuse ironique le côté misérable et ridicule de cette théorie. « Ce héros de ma façon, dit-il en parlant de Nicomède, sort un peu des règles de la tragédie, en ce qu'il ne cherche point à faire pitié par l'excès de ses malheurs; mais le succès a montré que la fermeté des grands cœurs, qui n'excite que de l'admiration dans l'âme des spectateurs, est quelquefois aussi agréable que la compassion que notre art nous commande de mendier pour leurs malheurs. » Corneille introduit ici un élément plus fécond,

l'admiration; mais il faudrait encore savoir ce que vous m'allez faire admirer.

Malgré cette indication du grand poète, l'admiration est toujours restée au second plan. Le double objectif a toujours été la terreur ou la pitié.

Ainsi donc il ne suffit pas d'avoir le culte avec le retour solennel des fêtes, le soin des affaires publiques et privées, l'étude, les arts, le mariage, les enfants, le tableau toujours changeant de la nature, l'exercice intellectuel et physique. Nous allons tout mettre en œuvre pour en distraire le monde en lui inspirant pendant quelques heures la terreur de n'importe quoi ou la pitié de quelque chose. Afin que la distraction soit complète, chacun est invité à laisser à la porte en entrant sa religion, sa patrie, ses affections, ses devoirs. — Nous le transporterons, sous prétexte d'antiquité, dans un monde faux, lequel, paraît-il, est le seul propre à inspirer une terreur ou une pitié dégagée de tout le reste. Tel est l'objectif de la tragédie classique; tel ne saurait être celui du théâtre chrétien.

Avant d'aller plus loin, je voudrais montrer par un exemple où conduit cette poursuite abstraite de la terreur ou de la pitié. Caldéron et, après lui, Corneille ont mis en scène l'empereur Héraclius. Comme nous avons affaire à deux hommes qui figurent au premier rang parmi les plus grands poëtes, on rencontre, dans l'une et l'autre œuvres, quelques situations émouvantes et quelques traits à effet, mais tout le monde reconnaîtra combien ils ont maladroitement choisi, dans la vie d'Héraclius, le sujet de leur pièce. Tout leur drame roule sur la question de savoir si Héraclius est le fils de Phocas ou le fils de Maurice. Son prétendu père va-t-il le tuer ou va-t-il tuer son père véritable, s'il n'a pas été changé en nourrice. Et, comme un peu d'inceste ne nuit jamais à la terreur ou à la pitié, le spectateur se demande tout le temps si le malheureux ne va pas épouser sa sœur sans le savoir, etc., etc. Pourquoi ne pas laisser ces gens débrouiller entre eux leur état-civil? En tout cas, voilà un public bien édifié sur ce qu'a été le successeur de Phocas!

Eh bien ! je suppose que Corneille, au lieu de poursuivre l'art d'émouvoir pour l'art d'émouvoir, ait conçu le sujet d'Héraclius à la manière des mystères du moyen-âge, ou à la manière dont Calderon, mieux inspiré, a traité d'autres sujets.

Je suppose qu'il ait eu pour objectif de travailler à la gloire de Dieu et à l'édification du peuple chrétien, comme il l'a fait dans la tragédie de Polyeucte. Le drame d'*Heraclius* devient l'*Exaltation de la sainte Croix*. Quel admirable sujet ! On rappelle d'abord par le chœur ou par un prologue que Constantin et Hélène, au IVe siècle, ayant reconnu la vraie croix, l'adorèrent. Cependant la foule, qui ne pouvait pas approcher, cria qu'on lui permît de voir au moins de loin Alors le patriarche étant monté sur l'ambon du temple, éleva (*exaltavit*) la croix aux yeux de tous, et bénit le peuple aux quatre coins de l'univers. Le peuple, pénétré de joie à cette vue, ne cessait de crier : « Seigneur, aie pitié de nous ».

1er TABLEAU. — *Jérusalem.* — En 614, Chosroès, roi de Perse, fait un horrible massacre des chrétiens, pille Jérusalem et part, emportant la vraie croix au fond de ses États.

2e TABLEAU. — *Constantinople.* — Consternation de la chrétienté. Heraclius, qui était entré triomphalement à Constantinople, avec l'image de la sainte Vierge à l'avant de son vaisseau, se prépare à aller reconquérir le trésor perdu de tous les chrétiens. Les trésors matériels des églises lui sont livrés. Il a passé l'hiver dans la prière et la retraite. Enfin il communie publiquement à Sainte-Sophie et se rend directement de l'église sur sa flotte tenant en main le crucifix. Les Perses, qui occupaient Chalcédoine, viennent alors, ligués avec les Avares, investir Constantinople, mais la sainte Vierge apparaît et la ville est délivrée.

3e TABLEAU. — *Asie.* — Victoires d'Heraclius : il délivre cinquante mille chrétiens. Il recouvre la vraie croix. Il est féli-

cité par Dagobert Ier, roi des Francs (1). Supplice épouvantable de Chosroès, mis à mort par son propre fils.

4e TABLEAU. — *Jérusalem.* — Heraclius, couvert de gloire, rapporte la croix à Jérusalem. Un ange l'avertit qu'il ne peut suivre en triomphateur et à cheval la voie douloureuse de son maître. Alors le héros de la chrétienté descend de cheval, se dépouille du costume impérial, et, pieds nus, porte la croix au calvaire sur ses épaules. Il s'écrie alors : « O croix plus splendide que tous les astres, chérie des hommes, sainte à tous, qui as été digne de porter la rançon du monde! Doux bois, doux clous, douce pointe, douce lance; croix qui as porté un si doux poids, sauve ce peuple qui se réunit aujourd'hui autour de toi pour te célébrer dans un concert de louanges et qui se décore de ton étendard (2) ». Alors le patriarche *exalte* la croix reconquise pour la montrer à ce peuple et pour le bénir.

Le spectateur aura éprouvé de la *pitié* pour les victimes de Jérusalem. La punition de Chosroès lui inspirera une sainte *terreur*. Enfin il *admirera* l'héroïsme et la piété d'Heraclius. Le spectateur a été édifié et instruit. Voilà un drame et un drame chrétien. Il y en a des milliers; le tout est de vouloir bien les trouver.

« Pourquoi Corneille, écrit Voltaire à propos de *Don Sanche*, choisit-il un roman espagnol, une comédie espagnole, au lieu de choisir dans l'histoire romaine ou dans la fable grecque? » Ce n'est ni dans l'histoire romaine ni dans la fable grecque qu'il faut puiser, mais dans l'inépuisable trésor des chrétiens. Lisez donc l'Ancien-Testament, lisez l'Évangile et les Actes des Apôtres, lisez les *Acta Sanctorum*, lisez votre histoire et celle des autres peuples chrétiens, lisez vos chansons de geste et vos mystères; mais n'oubliez pas le *Bréviaire* et la *Légende dorée*.

Ainsi donc, pour revenir au point de départ, nous laisserons de côté la préoccupation abstraite de la terreur ou de la pitié,

(1) Voir Frédégaire.
(2) *Bréviaire romain*, 14 septembre.

l'art pour l'art. Ce que nous voulons, c'est, comme a dit Vauquelin :

Montrer de Dieu les faits admirables au monde.

Les premiers héros de nos pièces seront naturellement les héros de l'Église, c'est-à-dire les saints et les prophètes. Ici nulle distinction à établir à propos du rang des personnages dans le monde. La sainteté ou l'inspiration élève au même niveau, non-seulement pour l'édification, mais pour l'intérêt dramatique, une bergère de Nanterre et le roi de France. Lorsque les personnages mis en scène ne seront pas grandis par ce caractère spécial, je crois qu'il faut choisir de préférence le sujet des pièces dans la plus haute sphère. Autrement dit, j'avoue que j'ai peu de goût pour le drame bourgeois, si honnête, si intéressant, si édifiant qu'on le puisse faire. Je ne le condamne pas, je n'ai pas la prétention d'exclure un mode que d'autres préfèrent, et qui a quelquefois réussi, mais je ne l'aime pas.

Voltaire, qui a abordé cette question, l'envisage d'un autre point de vue, mais son opinion ne manque pas de justesse. « Peut-être, dit-il en parlant de *Don Sanche* d'Aragon, ces comédies héroïques sont-elles préférables à ce qu'on appelle la *Tragédie bourgeoise* ou la *Comédie larmoyante*.... Celui qui ne peut faire ni une vraie comédie, ni une vraie tragédie, tâche d'intéresser par des aventures bourgeoises attendrissantes.... Il peut arriver sans doute des aventures très-funestes à de simples citoyens, mais elles sont bien moins attachantes que celles des souverains, dont le sort entraîne celui des nations.... »

Ce que Voltaire dit à propos de l'attendrissement, de la pitié, s'applique également à ce qui nous préoccupe, c'est-à-dire à l'édification. Les exploits, les vertus des grands frapperont toujours beaucoup plus que les actions des autres hommes, les saints excepté, mais là, c'est encore le merveilleux, le vrai merveilleux, la grandeur vraie.

Cette remarque offre une importance particulière pour nous, qui avons la prétention de ne pas nous adresser seulement aux

lettrés, mais à tout le monde. Je suis convaincu que les parfumeurs se sont intéressés moins que moi aux mésaventures de *César Birotteau* dans le roman bourgeois de Balzac. La famille endimanchée d'un ouvrier s'amusera beaucoup à voir passer aux Champs-Elysées un bel équipage à quatre chevaux : la mère ouvre de grands yeux, les enfants crient de joie, tandis que l'honnête famille n'éprouvera aucune espèce de satisfaction à voir rouler un fiacre.

Dans les sujets héroïques, il y a aussi à prendre et à laisser. Nous ne devons pas chercher à faire admirer le courage des héros simplement batailleurs, la puissance de la volonté, la force du caractère ni même le génie, lorsqu'il ne s'y rattache aucune idée morale et même religieuse. Si nous exaltons la force, si nous fléchissons le genou devant le succès, nous ne sommes plus les adorateurs de Jésus-Christ, mais de Jupiter.

Je dirai aussi des sujets bibliques qu'il ne les faut pas prendre à la *lettre*, mais par l'*esprit*, comme une préparation ou comme une figure de l'Évangile. Pourquoi la nouvelle loi a-t-elle été donnée, si nous pouvons nous confiner dans l'ancienne? Il ne faut pas, pour me servir d'une expression de Charles Fourier, *pivoter* en judaïsme. C'est ce que Flandrin a parfaitement rendu à Saint-Germain-l'Auxerrois.

Fidèle à la tradition du moyen-âge, il a placé à côté des scènes du Nouveau-Testament la scène de l'Ancien, qui en est la figure et il a placé cette dernière à la suite de l'autre, malgré la chronologie, parce que la figure est subordonnée à la réalisation. En cela, Flandrin n'a pas été seulement bon chrétien, mais grand artiste, car il en a rendu la représentation biblique incomparablement plus attachante et plus émouvante que s'il l'avait peinte seule ou la première. Un vieux juif, à moitié magicien, aperçoit une étoile se lever sur des tentes. Voilà qui intéresse médiocrement, mais si je viens de contempler l'étoile qui a conduit les rois mages à la crèche de Bethléem, je serai saisi d'admiration en voyant que Dieu a montré cette étoile au prophète Balaam. — Un jeune homme sort du

ventre d'une baleine. Voilà, me dis-je, une délivrance qui a dû lui faire bien plaisir; mais l'impression toute fraîche de la résurrection donnera un prestige incomparable au prophète Jonas et même à la baleine. — C'est l'Eucharistie qui fait la poésie de la manne. La scène évangélique entoure la scène biblique d'une véritable auréole.

Le peuple juif s'est trouvé plus d'une fois dans une situation très-malheureuse. Il en est sorti par le dévouement d'une Esther, par le courage d'une Judith, par la fermeté d'un Othoniel ou d'un Joad, par l'héroïsme d'un Judas-Machabée. — J'admirerai la conduite de ces héros, et bien que le peuple juif, pris à la lettre, n'excite pas beaucoup d'intérêt, je pourrai me plaire à le voir pratiquer avec suite et énergie une morale avisée et utilitaire, qui le fera échapper à un grand danger, ou à une oppression qui devait lui être très-désagréable. Voilà tout; mais il y a autre chose là-dessous : le Messie doit naître dans cette nation. Racine a admirablement compris qu'il y avait là le plus salutaire enseignement et, à la fois, un élément d'intérêt et d'émotion, comme il n'y en a jamais eu et comme il n'y en aura jamais dans le monde. Au livre d'Esther, il y a une simple mention des *promesses* de Dieu, mais sans définition. Dans le récit de la mort d'Athalie la Bible ne parle pas du Christ. C'est donc Racine, qui a introduit dans les deux pièces la préoccupation du Messie. Esther est tremblante et seule devant son souverain roi.

Ainsi donc un perfide, après tant de miracles,
Pourrait anéantir la foi de tes oracles,
Ravirait aux mortels le plus cher de tes dons,
Le Saint que tu promets et que nous attendons !

Il ne s'agit plus maintenant de la rivalité d'Aman et de Mardochée. Il n'est plus seulement question de sauver un peuple récalcitrant et ingrat. D'un coup d'aile, la prière d'Esther transporte le spectateur dans la région du merveilleux le plus sublime et le plus émouvant.

Dès la première scène d'*Athalie,* Abner parle de la promesse de Dieu sur ce descendant de David, qui :

Ferait cesser partout la discorde et la guerre,
Et verrait à ses pieds tous les rois de la terre.

Le brave général Abner pense à un conquérant, mais le peuple chrétien qui écoute y voit plus loin que le juif matériel et confiné dans sa nationalité. C'est ce qui fait produire un grand effet à la réponse du Pontife :

Aux promesses du ciel pourquoi renoncez-vous?

Cette intrépidité de foi chez Joad laisse pressentir, elle prépare la prophétie qui va descendre sur sa bouche :

Quelle Jérusalem nouvelle
Sort du fond du désert brillante de clartés,
Et porte sur le front une marque immortelle?

Le dialogue qui suit entre deux jeunes israélites sera cité en modèle pour la manière de traiter les sujets juifs par le côté messianique. Comme sentiment chrétien et comme effet dramatique, c'est, à mes yeux, au-dessus de tout.

UNE VOIX.

Sion ne sera plus; une flamme cruelle
Détruira tous ses ornements.

UNE AUTRE VOIX.

Dieu protége Sion; elle a pour fondements
Sa parole éternelle.

LA PREMIÈRE.

Je vois tout son éclat disparaître à mes yeux.

LA SECONDE.

Je vois de toutes parts sa clarté répandue.

LA PREMIÈRE.

Dans un gouffre profond Sion est descendue.

LA SECONDE.

Sion a le front dans les cieux.

LA PREMIÈRE.

Quel triste abaissement!

LA SECONDE.

Quelle immortelle gloire!

LA PREMIÈRE.

Que de cris de douleur!

LA SECONDE.

Que de chants de victoire!

Voilà ce que nous pouvons opposer aux détracteurs du génie de Racine. Quand on vient nous raconter que ce poëte a christianisé les héros payens, on se trompe du tout au tout : ce n'est ni fait ni à faire; mais Racine a choisi une meilleure part : il a christianisé les sujets juifs.

La même nécessité s'impose aux drames nationaux. La morale chrétienne, comme l'intérêt de l'émotion dramatique, réclame que l'amour de la patrie s'appuie sur une idée supérieure à la patrie. Dans les chansons de Geste, la France est au-dessus de toutes les autres nations, mais cette supériorité lui a été donnée par Dieu.

Quant Diex eslut nonnante et dix roïaume,
Tot le meillor torna en douce France (1).

Pourquoi le royaume de France est-il le meilleur?

Le premier roi de France fist Dex par son commant,
Coroner a ses angeles dignement en chantant;
Puis le commanda *estre en terre son sergent* (2).

L'auteur inconnu et trop peu prisé du *mistère* de Jehanne d'Arc a tiré parti de la même idée. Dans la prière par laquelle la Sainte-Vierge demande à Dieu le salut de la France, vous avez remarqué ces vers :

O mon filz, doucement vous prie
Que ce fait vous ne souffrez mie,

(1) Dans la *Chanson des Saxons*.
(2) *Le coronemens Loys*, vers 12-14.

De nostre bon roy crestien,
Que perde ainsi la seigneurie
De France et noble monarchie,
Qui est si noble terrien.
C'est le royaulme qui tout soustient
Crestienneté et la maintient
Par la vostre divine essence, etc., etc.

Inutile de répéter ici ce qui a été dit de Racine et de Flandrin sur la grandeur de la leçon et sur la supériorité de l'effet dramatique qui en ressort.

M. de Bornier, dans la *Fille de Roland*, a aussi voulu élever l'amour de la France au dessus d'un sentiment étroit, exclusif. Dans le temps où nous sommes, il faut lui en savoir gré. Il plaide, il est vrai, notre cause à la manière moderne, mais enfin il a senti le besoin d'introduire dans son drame une émotion de plus et une émotion plus haute :

Dans le livre des temps pour mon regard ouverts,
O France, je lirai ta gloire ou tes revers.
Ta gloire! oh! puisse-t-elle, aux époques prochaines,
Croître en s'affermissant comme croissent les chênes,
Offrir l'abri superbe et l'ombre de son front,
Nation maternelle, aux peuples qui naîtront;
Afin qu'on dise un jour, selon mon espérance :
Tout homme a deux pays, le sien et puis la France!

XI

JUGEMENT D'UN ESPAGNOL SUR LE THÉATRE DES FRANÇAIS.

Il n'est pas sans intérêt de connaître les jugements portés sur notre théâtre par des étrangers. Vicente de la Huerta, auteur espagnol, se place à un point de vue exclusif : il est passionné et son jugement étroit. Son opinion n'est pas acceptable dans son ensemble ; elle présente même des côtés grotesques et absurdes. Quelques appréciations, cependant, sont curieuses, mais je trouve le principal avantage de cette citation

à montrer aux Français combien nous nous exposons nous-mêmes à irriter les autres peuples et à quel degré nous pouvons être, nous aussi, grotesques et absurdes, lorsque nous jugeons les théâtres étrangers d'après les règles que le Procuste moderne a formulées.

Je n'ai pas sous les yeux l'ouvrage même de Huerta. Je le cite d'après l'extrait qui en a été donné par un diplomate français de la fin du dernier siècle, Bourgoing, correspondant associé de l'Institut national et ci-devant ministre plénipotentiaire de la République française à la cour de Madrid (1).

« Une seule des étincelles du feu qui brille dans ce poème « divin (*La Pharsale!*) suffirait pour échauffer et vivifier toutes « les muses débiles et agonisantes de la France, sans en « excepter les Limosines qui, se trouvant placées plus près « de l'Espagne, ont peut-être, par cette raison, ressenti une « faible influence de l'enthousiasme et de la verve poétique « qui caractérise notre nation (2).

« Comment est-il possible que ce feu divin anime les esprits « de gens nés et élevés dans des terres marécageuses, dé- « pourvues de sels et de substances (?), et si peu favorisées « par la chaleur que les fruits mûriraient à peine si l'industrie « n'avait soin de les placer de manière qu'ils puissent rece- « voir en plein les rayons du soleil. De là dérive naturelle- « ment cette médiocrité qu'on observe dans une grande partie « de leurs ouvrages. Les Français ne passeront jamais, en « poésie et en éloquence, cette mesure et cette correction, qui « sont le propre des esprits faibles et sans vigueur. De là naît « aussi l'étonnement que leur cause la grande sublimité des « productions espagnoles, dont les défauts, s'il y en a, sont « très-faciles à corriger.

« Le grand Corneille ne fut considéré comme tel par ses « compatriotes qu'après avoir mal imité une composition au- « dessous du médiocre, d'un de nos plus faibles poètes.

(1) *Tableau de l'Espagne moderne*, t. II, Paris 1797.

(2) Cette opinion n'est pas fondée.

« L'*Athalie*, de Racine, passe pour sa meilleure pièce; mais « elle offre la plus grande preuve de l'impuissance et de l'im- « bécillité (*imbecillidad,*) du génie de son auteur, puisque, « sans faire mention du nombre extraordinaire des ac- « teurs, des lévites et des troupes, ressource commune à « ceux qui ne sont pas capables de soutenir l'intrigue et le « mouvement d'une action sans blesser la vraisemblance, la « régularité affectée et l'hellénisme même, par lesquels il par- « vient à suppléer au défaut de génie, prouvent que la pièce « n'aurait pas dû sortir du collége auquel elle était des- « tinée (1).

« D'après cela, peut-on trouver étrange que ce héros de la « poésie française, après avoir employé trois ans à la compo- « sition de sa *Phèdre*, ait fini par estropier le rôle d'Hippolyte. « Cette tragédie entière offre des défauts considérables, et le « moindre n'est pas le choix d'une action aussi abominable, « aux yeux même les moins scrupuleux et les moins délicats. « Je m'étais formé, à la seule lecture, une bien basse idée de « la *Phèdre;* mais, après avoir assisté à Paris à la représenta- « tion de cette pièce, dans laquelle Mlle Duménil, actrice cé- « lèbre, remplissait le rôle de Phèdre, je fus tellement scan- « dalisé de voir la décence et la vraisemblance si outrageuse- « ment sacrifiées dans sa déclamation, que je me proposai bien « de n'y plus retourner.

« Don Juan Cadahalso avait déjà fait en partie l'éloge du « style de la *Phèdre* lorsque, parlant du fameux récit de Thé- « ramène, il s'exprime ainsi : *Il y a dans cette* Phèdre *un récit « pompeux et ampoulé, de la même nature que ceux qu'on cri- « tique tant dans nos pauvres auteurs du siècle dernier*. Pour « appuyer cette assertion, il traduit littéralement ce récit afin « de faire connaître aux admirateurs du théâtre français que, « lorsque ses auteurs se proposent d'imiter notre sublime, ils « doivent ou nous traduire, ou rester dans une infériorité ri- « dicule et honteuse, qu'eux seuls ne connaissent pas. »

(1) Voltaire avait porté le même jugement absurde sur *Esther*. (Voir plus haut.)

Puisse cet exemple empêcher les Français de donner ainsi sur le double écueil de l'exclusivisme systématique et de l'outrecuidance nationale !

XII

LAISSONS LE DERNIER MOT A SAINT JÉROME.

« Malheureux ! avant de lire Cicéron, je jeûnais. Après des « veilles répétées, après les larmes que le souvenir des péchés « passés arrachait du fond de mes entrailles, je prenais en « mains Plaute. Lorsque, rentré en moi-même, je me mettais à « lire les *Prophètes*, j'avais horreur de leur style qui me parais- « sait inculte ; et parce que mes yeux aveuglés ne voyaient plus « la lumière, je pensais que c'était la faute, non pas des yeux, « mais du soleil... Voilà que, ravi subitement en esprit, je suis « traîné devant le tribunal du Juge. Là, il y avait tant de « lumière par la clarté de la foudre environnante que, jeté « la face contre terre, je n'osais plus regarder en haut. Inter- « rogé sur ce que j'étais, je répondis : Je suis chrétien. — Tu « mens, dit le Juge, tu es un cicéronien et non pas un chré- « tien ; car *là où est ton trésor, là est aussi ton cœur.*

« Je restai muet, et, au milieu des coups, (car le Juge avait « ordonné de me frapper), le feu de la conscience me tortu- « rait encore davantage, et je pensais, en moi-même, à ce « verset : *In inferno autem quis confitebitur tibi?*

« Je me relève, et, à l'étonnement de tous, j'ouvre les yeux « d'où se répandait une telle pluie de larmes, que, même aux « incrédules, je portais témoignage par ma douleur (1). »

ADOLPHE D'AVRIL.

(1) Ad Eustochium, *De custodia Virginitatis.* Epistola XXII. — Paris 1623. — T. 1er, pag. 148.



LA PLACE DU RÉDEMPTEUR

DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

I.

L'histoire du monde est divisée par la Croix en deux parties bien distinctes, et la révolution du Calvaire est le plus grand des événements, à quelque point de vue que l'on se place. Cet événement anime tous les autres et les explique tous. Sans lui on ne peut plus rien comprendre aux choses de l'humanité ; il faut l'avoir bien médité et bien compris pour saisir le sens de toute l'histoire.

Or, en ouvrant nos ouvrages et nos programmes classiques, on est stupéfait de voir le peu d'importance attaché à cette grande révolution. Dans la plupart de ces livres, il n'est pas même question de l'histoire évangélique, et si d'autres en font quelque mention, c'est à peine avec un mot en passant, le reste est laissé dans l'ombre. Et, en fait, les hommes qui, parmi nous, ont consacré de longues années aux études secondaires ou aux études spéciales, des hommes destinés cependant à vivre en chrétiens, ne savent presque rien de l'histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la fondation de l'Église, des apôtres, des martyrs, des Pères, de cette histoire enfin qui est le fondement nécessaire de la foi. On les surprend au milieu des erreurs les plus grossières et les plus ridicules, dès qu'ils veulent toucher à ces matières. Comment s'étonner que la foi soit si faible et qu'elle succombe si vite ! Combien même de ceux qui ont mission d'enseigner passent leur vie sans connaître l'histoire de l'évangile ! C'est que les choses que l'on n'a pas apprises d'une manière suffisante dans la jeunesse, les choses sur lesquelles on n'a pas fait à cet âge un sérieux tra-

vail de l'esprit et de la mémoire, surtout dans ce temps de préoccupations matérielles si absorbantes; ces choses ne peuvent plus dans la suite se graver dans l'esprit avec la même force, au moins pour le plus grand nombre des hommes.

Combien de chrétiens, combien de prêtres peut-être ne sauront jamais l'histoire de saint Paul, par exemple, comme ils savent l'histoire de César ou d'Alexandre, qu'ils ont apprise et repassée de tant de manières dans leurs classes, tandis que la première est laissée dans l'oubli.

Il serait curieux et utile de rechercher comment il a pu se faire que des chrétiens en soient arrivés là. Il doit y avoir plusieurs causes.

La première doit se trouver sans doute dans la séparation de l'histoire sacrée et de l'histoire profane. Puis le rationalisme a écarté l'histoire sacrée le plus possible; il voulait habituer les générations à puiser leurs idées et leurs mœurs ailleurs que dans les sources chrétiennes; *faire du christianisme un hibou*, et ne s'occuper que d'histoire politique. Enfin, aujourd'hui encore, on trouverait assurément difficile et même dangereux d'introduire ces matières dans des programmes qui devraient être remplis par des maîtres rationalistes. Mais il est souverainement urgent pour les chrétiens de prendre des mesures afin de combler cette lacune sur les questions capitales. Dans cette époque solennelle du monde, en effet, nos enfants ne voient que l'empire romain; et durant trois siècles, les empereurs, cette série de monstres couronnés, occupe toute la scène dans l'histoire qu'ils connaissent. Si on jette un mot sur la naissance *du Christ,* qui vient au monde dans une bourgade de la Judée, on se hâte de détourner les yeux, comme pour laisser une distraction inutile, et reprendre les incomparables récits de Tite-Live ou de Tacite, et les magnificences du règne d'Auguste et de la civilisation romaine, arrivée à son apogée. Il en résulte dans les jeunes intelligences des impressions bien difficiles à effacer, et qui laisseront toute la vie, peut-être, à un plan inférieur, les faits les plus importants à connaître.

Il est vrai, pour l'acquit de la conscience et pour garder un

certain *decorum*, on fait apprendre par cœur l'Évangile et le Nouveau-Testament, mais on n'attache aucune importance à cette leçon ; c'est la dernière de toutes ; on l'apprend à bâtons-rompus, et l'on ne songe point à faire là-dessus une étude sérieuse ; aussi rien n'en peut rester dans l'esprit, et dans le cœur encore moins.

De là résulte dans les âmes l'impression ineffaçable du peu d'importance des choses de l'Évangile, bonnes tout au plus à occuper dans les premières années, mais trop éloignées des réalités de la vie matérielle et positive, pour mériter l'attention quand viennent les heures sérieuses !

Ces observations, malheureusement trop fondées, disent assez qu'il y a ici une réforme capitale à faire dans les études classiques de l'histoire, et qu'il importe d'y songer plus encore que sur tous les autres points.

Il peut y avoir quelques difficultés de détail pour le mode à employer dans l'enseignement de ces matières ; mais la nécessité d'atteindre le but, fera trouver les moyens.

II.

Après avoir exposé la corruption sans remède du monde profane, au commencement de notre ère, et l'organisation de l'empire romain, dont la centralisation providentielle ouvrait, jusqu'au bout du monde, tous les chemins à la prédication évangélique, il serait bon, ce nous semble, de suivre rapidement l'histoire politique et la série des empereurs jusqu'à Constantin, en se gardant des admirations de Tacite et des historiens suivants, pour les empereurs stoïciens et philosophes ; il se peut qu'à côté de Tibère, de Caligula, de Néron, de Vitellius, de Héliogabale, etc., ils puissent mériter quelques éloges. L'influence chrétienne a dû stimuler la pudeur de quelques âmes honnêtes et fières, mais il faut dire l'impuissance de la nature humaine à la vertu véritable, même avec la bonne volonté et quelques sentiments élevés, lorsque, à des dispositions heureuses, ne vient pas se joindre la sève divine, qui

ne découle que de la croix du Calvaire; et il importe, à côté de quelques qualités naturelles, de dire aussi ce qu'il y a eu, dans ces hommes trop vantés, de honteuses faiblesses, de cruauté froide et hideuse, d'aberrations monstrueuses, etc , qui ont enveloppé leur vie privée d'une foule d'habitudes dont nous ne souffririons pas la trace, une seule fois, dans un prince chrétien, sans pousser les hauts cris, et avec raison. En passant ces crimes sous silence, en ne faisant que des panégyriques, en mettant en relief un peu de bien que l'on donne pour excuse à une vie criminelle, on jette dans les âmes ces impressions fâcheuses : c'est qu'il suffit de n'être pas chrétien pour se faire pardonner tous ses vices.

Après cet aperçu sur la cité paienne, destiné à faire contraste avec la cité chrétienne qui se forme dans son sein avec tant de puissance, et lui apporte, malgré la haine mortelle dont elle est poursuivie, la sève qui doit empêcher le monde de périr, qui doit le régénérer et lui donner une vie nouvelle; après cet aperçu, on arriverait au grand événement qui va réaliser au sein de la Judée l'attente de l'univers.

C'est ici qu'il est bon de rappeler ce que nous disions de la nécessité de faire converger toutes les parties de l'éducation vers une unité qui permette d'obtenir plusieurs résultats à la fois, d'épargner le temps et de former un faisceau qui fasse jaillir des unes sur les autres la lumière, l'intérêt et l'abondance des plus précieuses leçons.

Ainsi, il est très-utile de faire réciter l'Évangile dans les classes; il y a certainement un devoir pour les chrétiens instruits de l'apprendre par cœur. Nos pères dans la foi le savaient si bien tout au long. Mais il faudrait le faire apprendre avec suite, de manière à ce que l'histoire de la vie du Sauveur restât dans la mémoire. Il ne serait pas bon de faire suivre une concordance, comme serait celle du P. de Ligny, par exemple, car on mettrait de la confusion dans les esprits ; mais les élèves apprendraient avec fruit, soit en latin soit en grec, l'évangile de saint Luc, qui paraît plus chronologique ; et on mettrait a la marge, pour les apprendre aussi, les récits de saint Mathieu

et surtout ceux de saint Jean qui ne se trouvent pas dans saint Luc.

La vie de Jésus-Christ peut être considérée sous deux faces différentes : l'une regarde le ciel, c'est le côté du mystère ; l'autre se dramatise dans des événements humains, pour mettre à jamais au grand jour de l'histoire les rapports de l'homme avec Dieu. Mais pour en pénétrer les secrets, il faut avoir bien compris les mystères que voile l'humanité du Sauveur.

Il appartient sans doute à l'homélie et au cours d'instruction religieuse de les exposer ; seulement il faudrait qu'ici encore on fît les choses avec suite, de manière que l'on ne sortît pas du collége sans emporter la connaissance complète des mystéres évangéliques. Mais l'historien doit avoir présente à l'esprit cette science des mystères, afin de faire connaître ce grand et fécond événement sur la notion duquel s'appuient les siècles qui suivent. Il posera donc avec netteté et avec vigueur les principes qui sont la clef de cette science suprême. Le premier homme, élevé à une destinée et à un état surnaturel, se laisse choir de cette sublime élévation et succombe à l'épreuve et à la tentation. Dieu l'y rétablit, mais il reste blessé ; ses instincts viciés tendent au mal par une pente native, qu'il ne peut anéantir que par la vertu. L'hunanité est dans un état violent et corrompu, dans un état de souffrance et de douleurs auquel chaque homme ajoute sans cesse par ses propres fautes ; le secours divin accordé en vue du Rédempteur futur, figuré par le sacrifice de victimes innocentes ; le secours divin lui donna dans l'ancien monde la force de la vertu, pour rester dans la loi et dans la vérité, par la bonne volonté et la fidélité à Dieu ; et c'est dans cet état qu'il accomplissait l'épreuve, par laquelle il pouvait atteindre encore sa destinée surhumaine. Mais Satan, qui avait vaincu, resta le prince de la terre et finit par entraîner l'humanité sous son joug. D'autre part, Dieu qui savait que l'homme était devenu chair, accordait beaucoup à sa faiblesse et relâchait les exigences de son amour jaloux et même celles de la loi. En attendant, il faisait annoncer l'heure de la rédemption et des temps nouveaux. Ce serait le moment d'exposer ici cette

grande histoire des prophéties messianiques qui, avec les douleurs du monde et les aspirations de l'humanité, forment ce magnifique tableau de l'attente universelle, attestée par tous les monuments du temps, et qui offre un spectacle unique dans la vie du monde.

Enfin l'heure marquée par Daniel a sonné; l'ange descend vers la Vierge d'Isaïe et le Verbe se fait chair pour habiter parmi nous. Les trente premières années se passent dans le mystère auquel il fait participer sa mère, son père adoptif, saint Jean-Baptiste et sa famille.

Il vient expier les crimes du monde impuissant à échapper aux malédictions qui l'entraînent fatalement à une ruine prochaine. Il vient dans ce sacrifice d'expiation mériter à l'homme la force de le suivre dans cette voie nouvelle de l'expiation.

L'homme, en effet, n'a pu être placé dans ce monde que pour faire à Dieu le sacrifice de lui-même, et pour cela être soumis à l'épreuve et à la tentation. Il n'a pu soutenir cette destinée dans l'état d'innocence et de bonheur, Dieu a permis le mal afin d'obtenir le sacrifice dans l'acceptation de l'humiliation et dans les douleurs du mal et de la dégradation.

Le Rédempteur, en offrant à la Majesté suprême un hommage et une réparation digne d'elle, a brisé les chaînes du prince de ce monde ; il a reconquis l'humanité et lui a ouvert la voie pour la régénération.

L'homme devait faire sa part, Dieu voulait qu'il méritât son bonheur et sa gloire. Le Sauveur l'a d'abord attiré par la foi, il a touché les fibres les plus sensibles du cœur, afin de s'en saisir, puis de faire accepter à l'homme sa part de sacrifices, de l'unir à soi le plus intimement et de le transformer par l'effusion d'une sève nouvelle, échappée de son flanc ouvert par la dernière victoire du mal.

A la lumière de ces principes, la narration évangélique entre facilement dans le cours de l'histoire, ou plutôt elle en est la condition, la base nécessaire ; elle est le soleil de l'histoire et sans elle on reste dans une nuit profonde, qui ne permet plus de distinguer la couleur véritable des faits, dans l'hu-

manité nouvelle que Jésus-Christ a créée dans le monde en deçà de la Croix, car tout l'univers a ressenti les effets de la rédemption, et le sacrifice idolâtrique a cessé. Ecarter ces grands faits, c'est aveugler l'histoire ; et de quel droit et pour quelles raison valables les laisserait-on dans l'ombre ? Ne serait-ce pas là de l'histoire ? Et en effet, le rationalisme a essayé d'en faire une légende ; et ce voile qu'il a réussi à jeter, même pour les catholiques, sur ces événements les plus graves de tous, atteste l'influence incroyable qu'il a exercée autour de nous. La vue de pareilles situations devraient bien suffire, certes, pour éclairer les moins attentifs, leur faire comprendre au moins qu'en restant dans cette voie on se fait les auxiliaires de l'ennemi, et pour leur faire sentir la nécessité d'exposer ces grands faits avec insistance, avec détail et avec l'amour et la vénération sans rivale qu'ils méritent.

III.

Le Sauveur passe de longues années dans le silence. L'histoire de ces années mystérieuses et les faits qu'elles contiennent ont été expliqués par le mot de saint Luc « Il commença par faire, et puis il enseigna [1] . » Dans cette vie cachée, il donne l'exemple de l'esprit de pauvreté, d'humilité, d'obéissance, de sacrifice ; il prélude à l'immolation du Calvaire. Il mérite pour ses disciples, il charge son sang des germes de vertu qu'il versera plus tard dans nos veines. Ceux qui l'entourent en reçoivent les premières influences.

Sa Mère, la Vierge d'Isaïe, l'a conçu dans son cœur avant de l'enfanter dans la chair ; de manière à ce que le Verbe incarné fût en toute vérité le fils de Marie, qu'il lui ressemblât par les inclinations du sang qu'il avait reçu d'elle, qu'elle developpât ces germes par l'éducation et par l'autorité, et qu'elle le formât à son image. Saint Joseph, préparé au grand ministère qui lui est destiné par les dons de Dieu, reçut encore

(1) *Act.*, I, 1.

dans la société de Marie, dans les épreuves qu'il dut subir et les circonstances qu'il dut traverser, les communications divines, qui en firent le digne chef de la sainte Famille.

La vie cachée du Sauveur se passe entre ces deux âmes éminentes, et l'histoire doit nécessairement les réunir. C'est Marie et Joseph qui sont actifs, et Joseph plus que Marie, dans cette première période ; ils sont les canaux par lesquels s'écoule la vie divine, incarnée dans leur enfant céleste ; leurs actes et leurs paroles nous transmettent les leçons qu'il est venu apporter au monde.

Marie est l'Eve nouvelle, la source de l'humanité régénérée. Elle est la femme type et parfaite par ses priviléges, ses mérites, son action incessante pour l'enfantement des âmes prédestinées.

Marie est l'intelligence pure, intuitive, élevée, méditative et saintement avide des lumières de la sagesse et de la science divine ; formée au temple dans la plus grande école du monde et nourrie abondamment de la science des Écritures, elle développa toute sa vie par l'étude et par la méditation des événements qui réalisaient les Ecritures sous ses yeux. La femme, en effet, doit être pour la famille et pour son entourage une source de lumière, et comme l'a dit admirablement le P. Lacordaire, elle a reçu de Dieu le ministère de l'éducation pour son époux, son père, son fils, les amis de son foyer domestique.

Marie est le type de la femme par sa virginité abritée sous sa profonde humilité, sa modestie, sa vie cachée, silencieuse, vigilante et sévère. Les richesses de son âme et de ses priviléges, la grandeur sans pareille de ses fonctions, l'énergie du sacrifice attestée dans son âme par les trente années qui vont de la crèche à la croix, allument, dans le cœur de l'humanité régénérée, un foyer inépuisable de vénération, de respect, de chastes et fortes affections qui font de la femme chrétienne, fille de Marie, le ministre salutaire du respect et des plus saintes affections.

Enfin, Marie est la femme type par un dévouement qui a

dépassé tous les héroïsmes. La femme a dans la famille un troisième ministère : celui de développer le cœur, la bonté, la charité, son esprit de sacrifice. Sans elle, l'époux, le fils, la famille n'ont pas de cœur ; l'égoïsme les absorbe, et si la femme manque à ce grand ministère, c'en est fait de tous les généreux dévouements. Si au contraire l'esprit de la Vierge du Calvaire passe dans son âme, un feu sacré coule dans les veines de la société pour en faire jaillir les œuvres les plus admirables. La vie de Marie s'est consumée dans les plus sublimes immolations. Voilà le type qu'il faut faire aimer et contempler, pour ramener au monde l'espérance d'une régénération nouvelle.

Les chrétiens de nos jours éprouvent pour la Mère de Dieu des sentiments qui ne sont pas assez nourris de doctrine et d'histoire ; il y a sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, deux états de l'âme contradictoire : l'un développé par la prédication et un certain courant de dévotion, porte les âmes à la vénération, à la piété et à la prière ; l'autre, fruit de l'influence protestante et rationaliste, ne voit dans la *Mère du Christ* qu'une légende, plus ou moins respectable, mais il enlève à cette dévotion la solidité de sa base historique, la certitude du fait indiscutable. Le point le plus important à affermir dans les esprits, c'est celui qui établit la grandeur de Marie par la valeur de ses sacrifices. Le protestantisme a fait de la mère de Jésus un instrument passif dans l'œuvre de la rédemption. Cette hérésie est ancienne, les Iconoclastes l'avaient soutenue avec fureur.

Il faut imprimer profondément dans les âmes chrétiennes la certitude de la participation éminente de Marie à l'œuvre dont elle a été la source.

En consentant à l'incarnation, Marie *sait ce qu'elle fait.* Elle se dévoue à la plus grande immolation que puisse accepter une pure créature. Si Dieu sollicite et attend son consentement c'est qu'il veut un instrument actif et digne de sa destinée. Marie connaît à fond les prophéties ; elle sait ce que devra souffrir le Rédempteur et les épreves par où sa Mère devra passer ;

elle sait, et c'est là ce qu'elle accepte : *fiat.* Sans retard, elle entre dans cette voie terrible ; elle s'impose tout d'abord le sacrifice le plus cruel, par son silence à l'égard de son époux, puis elle court sanctifier le précurseur, inaugurant ainsi le règne de la charité des âmes, qui sera le plus saillant des caractères réservés de l'Église.

La naissance du Sauveur amène avec lui, pour sa mère et pour son père adoptif, la tribulation, la pauvreté, le dénuement. Marie comprend dès lors le *Beati pauperes, beati qui lugent,* etc. Elle en médite les profondeurs et l'attrait qui va ravir les âmes prédestinées, et faire rendre gloire à Dieu à tous les points du monde.

Au jour de la Présentation, le glaive de douleur est enfoncé dans son sein pour n'en plus sortir, et pour y pénétrer plus avant à chaque pas : au moment de la fuite en Egypte, pendant le séjour dans cette terre de larmes, au retour dans la demeure dévastée de Nazareth, pendant l'accident de Jérusalem et chacun des jours de la vie cachée.

Durant la vie publique Marie suit son fils, mais son influence, très-sensible fréquemment pour des yeux attentifs, reste cachée et presque inconnue. Elle ne se montre ouvertement qu'à l'heure solennelle la Vierge sacerdotale, pour offrir au ciel la victime qu'elle a donnée aux péchés du monde, et s'y unir par des immolations sans pareilles, multipliées en elle par la grandeur de ses lumières et par la force de son amour voisin de l'infini.

Après le départ de son fils, elle restera sur la terre pour enfanter l'Église et continuer dans les membres l'incarnation de leur chef. Elle fut la mère, le guide, la lumière, le soutien des apôtres et de l'Église naissante, durant plus de vingt années.

Puis quand son œuvre fut accomplie à son tour, un dernier effort de son amour impatient lui fit goûter la mort, afin qu'elle aussi donnât sa vie pour Dieu et pour les hommes ; mais ce corps virginal ne devait pas non plus voir la corruption, et après trois jours la Reine du ciel allait prendre possession du département de la miséricorde.

Combien de catholiques aujourd'hui savent l'histoire de Sémiramis, de Didon, d'Aspasie et de tant d'autres, et ignorent l'histoire de la Mère de Jésus, ou n'y voient qu'une pieuse légende ? Et c'est dans cette vie, après celle de Notre-Seigneur Jésus, dont elle est le reflet trois fois saint, que les chrétiens et surtout la femme chrétienne doivent aller chercher l'archétype des vertus qui constituent leur destinée : la virginité, l'humilité, le détachement, la douceur, la charité, etc., dans tous les états de la vie de la femme ; la vierge, l'épouse, la mère, la veuve parfaite. Est-ce pour cela que cette étude a été écartée de l'éducation ?

Saint Joseph est placé à côté de la Vierge immaculée pour être le modèle et le patron de l'autorité, cette grande paternité écoulée du sein du Père, pour protéger, soutenir et conduire tout ce qui est faible, tout ce qui a besoin de guide et d'appui.

Saint Joseph est le représentant du Père céleste dans la sainte Famille ; quelle fonction pour un homme ! Dieu, qui l'y a prédestiné, lui a donné le germe des vertus qui lui seront nécessaires, et le caractère qui convient à cette incomparable mission. Joseph est l'homme sage, grave, prudent, fidèle ; il est l'homme du devoir et du dévouement, l'homme au cœur tendre et généreux, à l'âme virginale et méditative, l'homme de la foi plus forte que celle d'Abraham, parce qu'il est appelé à de plus grands desseins.

En arrivant au monde le Verbe incarné demande à Joseph un des plus grands sacrifices que Dieu puisse exiger d'un homme, dans une semblable situation. Saint Joseph a déjà acquis une somme assez grande de vertu pour sortir de l'épreuve toujours juste et sage devant Dieu. Il devra passer ensuite par cette série non interrompue d'occasions et de difficultés croissantes, si propres à confondre entièrement le sens humain.

C'est Dieu qui s'est incarné dans le sein de Marie, et voilà

que Joseph est jeté sur les chemins de la Judée du nord au midi, contraint de se refugier dans une étable, pour y voir naître le maître du monde. Il doit le circoncire, il doit purifier la mère comme la dernière des femmes, fuir jusqu'en Égypte, passer avec lui une vie de pauvreté, d'obscurité, de délaissement, de pénibles travaux ; et Joseph reste calme, ferme, confiant, abandonné à la main dévouée qui le conduit, et lui demande une à une les dernières immolations. Quelle figure solennelle à étudier, à cette heure de ténèbres, où le flambeau de la foi étant éteint, l'agitation, l'inquiétude, la fièvre des choses humaines, ébranlées de toute part, parce que rien ne repose sur Dieu, débordent les forces de l'homme, et lui font consumer tout son esprit, son corps et sa vie dans une torture continuelle ! Qu'il serait bon d'avoir profondément gravée dans son âme cette grande image, afin de puiser dans ce souvenir la force pour se défendre des commotions actuelles, et de revenir au calme et à la sûreté de la confiance en Dieu.

Quelle est la biographie historique capable d'offrir de si précieuses leçons.

Au moment de la vie publique du Sauveur, saint Joseph, dont la mission est finie, disparaît ; Marie s'efface, et alors apparaît à son heure la grande figure de Jean-Baptiste. Il sort du désert où il a passé trente années mystérieuses et surhumaines. Sanctifié dès le sein de sa mère, premier-né de la grâce du Verbe incarné, baptisé par le cœur de Marie, en lui se montre aussitôt la sève nouvelle de la vie cachée, de la mortification, de l'humilité, du zèle énergique. Il vient avec l'esprit d'Élie et de Jérémie inviter à la pénitence, faire entendre les menaces des vengeances divines, purifier les âmes, et les préparer à recevoir la lumière qui va venir. Le monde accourt vers lui, confesse ses péchés et reçoit son baptême. Mais lui, au milieu de la gloire de ses succès inouïs, il reste dans l'humilité et dans sa mission avec une fidélité qui n'a rien de pareil dans l'histoire. Dès que le Christ paraît, il lui envoie tous ses disciples. « C'est lui qui doit croître, moi je dois di-

minuer [1]; je ne suis que la voix qui crie au désert : préparez les voies [2]. Je ne suis pas digne de me mettre à ses pieds pour délier les cordons de ses chaussures [3] ! Quel est le jeune homme dont l'âme ne sera pas émue jusqu'au fond des entrailles à cette vue et au son de cette voix ? Comment ne sentirait-elle pas vibrer le dévouement qui est le fond de son cœur ?

Il terminera bientôt sa mission et sa vie par l'axiome qui deviendra le mot d'ordre de la prédication chrétienne en face du monde et de la force inique « *Non licet.* » Les chrétiens ont besoin de revenir à ce visage sévère, placé devant le portique de l'Évangile. Cette contemplation est nécessaire à ce siècle de mollesse et de lâcheté, qui a détendu tous les ressorts de la vertu, en repoussant les saintes violences de l'Évangile, et qui a voulu trouver partout des accommodements devant les exigences de la force.

A côté de ces trois grands chefs-d'œuvre de la grâce évangélique, il faut grouper les Saints qui leur ont donné le jour : saint Joachim et sainte Anne ; saint Zacharie et sainte Élisabeth ; grandes âmes qui, en donnant le sang de leurs veines, ont communiqué leur caractère et leurs vertus et ont dû former à leur image la Mère et le précurseur du Messie !

Elles sont restées, selon les desseins de Dieu, dans une ombre majestueuse de silence et d'humilité bien frappante, en présence de la manie du naturalisme qui attache tant d'importance aux plus minces détails des actions de l'homme divinisé par lui. Elles ne sont connues que par le côté qu'il nous est utile de connaître, et cette échappée de leur existence nous en dit assez pour nous manifester la grandeur de ces beaux caractères et pour nous faire sentir la gravité, la justice, la religion profonde, la foi vigoureuse, la sagesse éclairée et nourrie abondamment de science divine, le gé-

(1) *Joann.*, III, 30.
(2) *Id.*, I, 23.
(3) *Marc*, I, 7.

néreux dévouement qui en forment les traits si saillants et si fermement accentués.

Telle est la manière d'agir ordinaire de la Providence dans l'histoire sacrée, comme dans celle de son Église. Elle donne le nécessaire et voile le superflu, ce qui ne servirait qu'à la curiosité. Elle fait connaître de ses saints ce qui est de nature à éclairer les faits importants, ce qui peut donner des leçons salutaires. Elle dévoile un ou deux saints dans un groupe, afin qu'ils servent à faire connaître les autres, et comme cela nous suffit, elle laisse ceux-ci dans l'ombre, nous disant juste ce qu'il faut pour nous faire sentir les merveilles de sa grâce, et nous faire tirer la conséquence : Est-ce que je ne pourrai pas ce qu'ont pu ceux-ci et ceux-là?

Mais il nous semble que ce serait rendre l'histoire bien facile, bien attrayante et bien utile à la jeunesse, que de grouper les faits autour de certaines figures historiques. Pour les chrétiens, les saints revenant fréquemment à leur mémoire, dans la liturgie sacrée, ramèneraient chaque fois un monde de souvenirs précieux et vivifiants. N'est-ce pas là le but de la Providence et de l'Église, et ne serait-ce pas le but et le devoir de l'histoire?

Qu'on nous pardonne encore ces détails et cette insistance; mais il nous semble que ces idées doivent paraître si étranges, avec les habitudes reçues, qu'il est nécessaire d'apporter ici un certain développement.

IV.

Notre-Seigneur Jésus entre dans la vie publique par deux actes qui appartiennent encore au côté mystérieux de sa mission. Par son baptême, il prend la solidarité des péchés du monde; par le jeûne et la tentation, il engage résolûment la lutte avec le prince de ce monde, en enseignant avec quelles armes il faut s'y disposer.

C'est alors que s'ouvre la plus grande page de l'histoire, la plus digne de fixer le cœur de l'historien.

On exposerait ce nous semble la vie publique du Sauveur

d'une manière facile à retenir, propre à frapper les esprits et faire recueillir avec abondance les leçons de l'Évangile, en partageant les matières comme il suit : 1° Travail de Notre-Seigneur pour obtenir la foi ; 2° Exposition de sa doctrine ; 3° Établissement de son Église et de ses sacrements ; 4° Lutte avec Satan et avec ses ennemis ; 5° Caractère de Jésus.

1° Tout d'abord le prophète de Nazareth cherche à gagner la foi et à émouvoir la sincérité. Il y consacre entièrement la première année, et dans celles qui suivirent, au milieu des résistances de l'orgueil, des passions et de l'indifférence, il semble constamment chercher une fissure pour faire jaillir un éclair de bonne volonté ; et c'est pour cela qu'il sème par milliers les miracles sous ses pas. Il ne se fie pas à l'enthousiasme, *il sait ce qu'il y a dans l'homme* (*Joan.* III, 19, 20, 21.) *Il était la lumière et les ténèbres ne l'ont point comprise, et les siens ne l'ont pas reçu* (*Joan.* I, 11), *et c'est ainsi que se fait le jugement; les hommes ont préféré les ténèbres... parce que leurs œuvres sont mauvaises* (*Joan.* III, 19).

Tant que l'homme reste attaché aux sens et à la terre, il est impuissant à voir la lumière, tout est ténèbres.

La bonne foi est l'état de l'âme qui, libre d'attaches, est prête à recevoir la vérité, à la suivre et à faire ce qu'elle demande. La bonne volonté désire la lumière, la cherche, la poursuit ; elle en a faim et soif ; son énergie multiplie les sacrifices ; elle est la source de toute la valeur de l'homme. Aussi c'est là que le maître va frapper.

Ceux qui devront être ses apôtres sont des âmes droites, un mot leur suffit, et ils sont appelés les premiers. La sincérité reconnaît la vérité à première vue, pourvu que celle-ci ne demande pas trop à l'abord. Celui qui connaît l'homme va progressivement ; il fortifie et il exige davantage à mesure qu'il avance. A Jérusalem l'enthousiasme gagne les foules ; mais l'orgueil, le vice et l'hypocrisie virent aussitôt ce qu'il voulait ; ils se déclarèrent ses ennemis. Ce n'était pas l'homme qu'il fallait aux Pharisiens. « Il fallait prendre une nouvelle naissance (*Joan.* III, 7), dit Notre-Seigneur à Nicodème. Il faut

toute une transformation. La lutte avec la Samaritaine est saisissante de vérité et de vie. Tout ce premier voyage à Jérusalem offre le plus admirable modèle d'un récit historique. Arrivé à un certain moment, les miracles sont assez nombreux pour que Jésus reproche aux hommes éclairés, comme le Centenier, de les attendre pour croire (*Joan.* IV, 48). Le voyage chez les Géraséniens, la tempête, la délivrance des possédés, la résurrection de la fille de Jaïre frappent les esprits, gagnent les cœurs, fortifient la foi.

Aussi à la seconde Pâque, devant tout Israël assemblé dans la ville sainte, en face de la Synagogue dépositaire des prophéties et chargée par Dieu de reconnaître le Messie pour le manifester à l'univers, Jésus, après avoir guéri le paralytique de la piscine, déclare, en invoquant le témoignage de ses œuvres, qu'il a reçu tout pouvoir, qu'il est le Fils de Dieu, égal à son Père ; qu'entre ses mains est remis le jugement de tous les hommes. C'est lui qui doit un jour les ressusciter (*Joan.* V) (1).

Et puis l'heure est venue, Jésus fait choix de ses apôtres, et, avec l'autorité que lui donnent désormais ses œuvres manifestement divines, et celle que le Verbe incarné sait donner à sa parole éternelle, il va poser les fondements de sa doctrine.

Il établit la théorie nouvelle du bonheur et les conditions de la vie qu'il apporte au monde, et du salut qu'il vient offrir aux âmes sincères. Il découvre nettement le but : il arrache l'homme à la terre, pour porter toute son énergie vers la vie d'outre-tombe. Il renverse toutes les idées établies ; il porte l'activité humaine vers le pôle opposé à celui vers lequel elle gravitait jusqu'à ce jour. Richesses, jouissances, voluptés, gloire, domination, doivent devenir des objets de crainte, d'horreur et de haine. La sagesse antique avait donné pour objet à la vertu la modération des passions, le Rédempteur en demande

(1) On voit ici l'ordre chronologique tel, à peu près que l'indique le P. de Ligny, sans prétendre résoudre les difficultés que d'autres y opposent.

la mortification ; il rétablit dans toute leur rigueur les points de la loi qui avaient été abandonnées par le Dieu de Moïse, à cause de la corruption de la nature ; il déclare nettement qu'il veut dans la volonté et dans les aspirations de l'âme une perfection égale à celle de Dieu.

Il peut exiger, il indiquera bientôt la source d'une sève toute-puissante. Et, d'autre part, la corruption de la nature avait porté tous les vices et toutes les passions de l'humanité à un état tel, que la sainteté seule pouvait les ramener à la loi, en crucifiant une nature presqu'entièrement gangrénée, pour ne vivre qu'avec l'élément surnaturel.

L'homme ne peut pas rester dans le vide : la faim et la soif seront rassasiées par la justice, la vérité et la sainteté d'abord, puis, par la charité, qui, après avoir écarté tous les obstacles, les impatiences, la colère, la haine, consacre toutes ses forces à la miséricorde désintéressée.

Cette première fois, le divin Docteur qui ne veut pas mettre le vin nouveau dans les outres vieilles, s'arrête à ces premières assises ; puis, à mesure que la foi s'affermira, il parlera de son sacrifice, il fera sentir la grandeur de son amour, et demandera à ses disciples de le suivre, de prendre la la croix, de se renoncer, d'être disposés à tout sacrifier : l'œil droit, la main droite d'abord, par la crainte du feu éternel ; puis, son père, sa mère et sa propre vie par amour pour lui. Enfin, il demande à ses disciples de faire de la charité l'objet de leur activité ; il les prend, pour cela, par tous les côtés sensibles de l'âme, la crainte, l'intérêt, l'amour : il fait de cette charité l'unique motif, le dernier jugement, la marque de l'amour qu'ils auront pour lui, la condition du pardon et de toutes ses faveurs.

T. de Sainte-Marie,
Ancien professeur d'histoire.

(*A suivre.*)



UN CONSEIL SUPERIEUR DE PLUS.

Le Ministre de l'instruction publique vient de créer un Conseil supérieur des beaux arts, annoncé depuis quelque temps comme une création libérale et protectrice. Ce Conseil supérieur des beaux-arts est le pendant du Conseil supérieur de l'instruction publique.

Si les artistes ne sont point satisfaits du mode de recrutement, ils seront bien difficiles, car c'est le dieu-ministre qui daigne se réserver de nommer à peu près tout le monde.

Président du Conseil supérieur : LE MINISTRE ;

Vice-Présidents : M. le secrétaire-général du ministère et M. le directeur des beaux arts (fonctions dépendantes du Ministre).

Membres : 1° Douze artistes choisis « dans l'Institut ou en dehors » par le Ministre. (M. le Ministre a laissé à l'Institut le soin de les désigner.)

2° Deux membres de l'académie des inscriptions, un membre de l'académie des sciences et un membre de la commission de Sèvres, choisis par le Ministre.

3° « Huit personnes distinguées par la connaissance qu'elles ont des arts » choisies par le Ministre.

4° Les fonctionnaires relevant du ministère des beaux-arts qui occupent les positions de directeurs du conservatoire de musique, des musées et des bâtiments ; le chef du bureau des beaux-arts, assisté d'un sous-chef pour remplir les fonctions de secrétaire du Conseil supérieur.

5° Enfin le préfet de la Seine et le secrétaire perpétuel de l'académie des beaux-arts, chargés de représenter dans le conseil l'indépendance relative.

Il est vrai que ce Conseil est autorisé, en outre, article 6 « *avec l'agrément du Ministre*, à appeler dans son sein les chefs de service qu'il croira devoir entendre sur les questions qui sont de leur ressort. »

Pour éviter les abus de pouvoir et d'indépendance, toutes ces nominations sont renouvelées chaque année.

Fonctions du Conseil supérieur. (Ceci est à noter.) Le Conseil *peut être appelé* à donner son avis : sur le règlement des expositions des artistes vivants ; sur les concours ; sur les questions générales intéressant l'enseignement des beaux-arts et le travail des manufactures nationales ; sur les souscriptions de l'État aux ouvrages et publications

qui concernent les beaux-arts; sur les ouvrages et missions qui sont relatifs aux beaux-arts.

Le Conseil *peut être appelé à donner son avis*, si on le lui demande, sur ces points peu graves en pratique; en pratique, en effet, la grosse question est celle des commandes et acquisitions d'œuvres d'art par l'État. C'est là où l'on souhaite autre chose que les caprices du maître. Eh bien! on y a songé, et dans ce Conseil supérieur, nommé presque en totalité par le Ministre, le Ministre se réserve de *nommer lui-même* une sous-commission présidée en son absence par le directeur des beaux-arts, laquelle « POURRA ÊTRE CONSULTÉE sur les commandes et acquisitions d'œuvres d'art. »

Après cela, on peut tirer l'échelle et graver sur le marbre que sous ministère Wallon les beaux-arts ont été émancipés.

SÉANCE D'OUVERTURE.

Le Conseil supérieur des beaux-arts, qui a pour objet de s'assembler toutes les fois que le Ministre le juge utile, a donc été convoqué le 5 juin au ministère, afin d'entendre une harangue de M. le Ministre.

Son Excellence a commencé par établir le même parallèle que nous entre les deux conseils supérieurs de l'instruction et des arts :

« Messieurs, a-t-il dit, le lieu où vous êtes assemblés n'est pas sans quelque rapport avec la pensée qui vous a fait réunir. Vous siégez dans la salle du Conseil supérieur de l'instruction publique. Il était naturel que le Ministre chargé des deux services de l'instruction publique et des beaux-arts eût le désir de voir le second doté d'une institution qui tient une si grande place dans le premier. Les beaux-arts ont un rang égal aux sciences et aux lettres. Ils avaient droit comme elles à siéger *dans les conseils de l'Administration*. »

Prenons acte que le Conseil supérieur de l'instruction publique fait tout simplement partie des *conseils de l'Administration*.

M. le Ministre définit ensuite le conseil des arts, l'assemblée « des *représentants les plus autorisés* des arts » et il définit le vote de ce Conseil en ajoutant que « sans rien ôter à l'initiative qui appartient au Ministre et au droit de décision finale qui se lie à sa responsabilité, ce conseil pourra lui apporter dans l'intervalle un avis salutaire et, selon le cas, l'arrêter sur une pente dangereuse ou l'affermir dans sa marche et attacher plus d'autorité à ses résolutions. »

Il paraît résulter, d'ailleurs, de ce discours que M. le Ministre a

daigné laisser à l'Institut le soin de désigner ceux de ses membres qui siégent au Conseil et dont le décret semblait lui laisser aussi le choix annuel.

M. le Ministre établit l'importance du Conseil et de ses travaux: « Si vos avis, ajoute-t-il, ne sont pas obligatoires, ni même demandés obligatoirement, j'ai la confiance que l'administration s'en trouvera si bien, qu'elle ne pourra jamais s'en passer...., et quand je sortirai du ministère, j'aurai la satisfaction de laisser après moi une institution destinée à continuer le bien qu'elle aura commencé (?) »

On a écouté attentivement.

Nous serions bien aise de savoir où l'on pourra lire, au moins en abrégé, les comptes-rendus de ce nouveau Conseil supérieur; nous savons que le *Bulletin administratif* donnera toujours les discours que M. le Ministre voudra bien y faire, mais nous voudrions savoir ce qui se passera en dehors de ces discours, afin de justifier la parole ministérielle que: « la création du Conseil est un hommage rendu à la compétence du corps entier dans la direction de ses propres affaires, et une satisfaction légitime donnée au sentiment de sa dignité. »

CHRONIQUE.

Croix de l'Alphabet. — Jusqu'en ces dernières années les Abécédaires conservaient l'usage chrétien de commencer l'alphabet par une *Croix*, plus ou moins ornée, et ordinairement l'enfant, avant de nommer la lettre A, plaçait son petit doigt sur la croix en disant *Croix de Dieu*. C'était ce qu'il retenait tout d'abord.

Mais la sage et grande Université a pris en pitié ces vieux alphabets et, s'abaissant à reformer ces choses, a effacé la croix des Abécédaires officiels. On ne la retrouvera bientôt plus que sur les alphabets employés par les missionnaires pour instruire les petits chinois.

Bête alphabétique. — Cette sotte personne a suivi de près la suppression des croix; chaque lettre a été considérée comme le *chiffre* d'une bête, et le premier objet qui se présente aux yeux du petit étudiant est toujours un ANE. A, ANE. Souvent l'ane est illustré en vignette.

Le dernier personnage de l'alphabet est un ZÈBRE.

Image trop fidèle de l'enfant élevé loin de la croix ; c'était un petit Ane au début, et quand l'enseignement l'a orné d'une peau plus belle, c'est un âne vaniteux qui envoie promener toute autorité.

Gymnastique. — Précédemment une circulaire a invité à supprimer dans les gymnases des lycées : *le tremplin*, *le vindas*, *le trapèze de voltige*, *le passage de rivière* et *les bascules brachiales*, à peu près tous les engins que les maisons libres et patronages d'ouvriers admettent principalement comme moyens d'exercice et de récréation.

Ce n'est qu'un détail infime, semble-t-il, mais il démontre que, même pour le corps et le côté le moins intellectuel de l'éducation, l'Église a des lumières que les maîtres d'une simple administration d'État n'auront jamais.

Il y aurait, en effet, un grand et utile travail à faire sur la place que les récréations vraies occupent dans l'enseignement de l'Eglise, le nombre de fêtes, les promenades, les représentations, les joies en un mot dont on fait un si bon marché ailleurs.

Si un album de *photographies instantanées*, comme l'on en fait maintenant, nous donnait simultanément les vues des cours de récréations entassées de l'État enseignant, et les grandes cours où s'ébattent les élèves des maisons libres, l'Université serait jugée.

Fils de saint Louis, montez au Ciel. — Ces nobles paroles, adressées sur l'échafaud à un roi martyr, faisaient sourire naguère un lycéen en vacances.

— Qu'y a-t-il donc de risible?

— Oh! dit-il, c'est un souvenir du lycée. L'un de nos maîtres, qui avait sans doute l'estomac malade, avait la malpropre habitude, après les repas, de faire des..... renvois, et il disait chaque fois, en poussant la chose vers le plafond : « Fils de saint Louis, montez au ciel! » Cela faisait rire.

— Et il continuera sans doute cette délicate plaisanterie pour votre éducation l'an prochain.

— Non, il a eu de l'avancement et il a été envoyé au lycée de C***.

Fils de l'Université, montez au Parnasse!

L'assassinat de Louis-le-Grand. — Dans la maison des professeurs attenante au lycée, la mère d'un surveillant général vient d'être assassinée en plein jour par son second fils; au moins toutes les charges pèsent sur lui.

L'an dernier, presque à pareille époque, l'économe, après avoir volé la caisse, mettait le feu à l'établissement et à la comptabilité pour dissimuler la situation; malheureusement pour lui les pompiers ont si bien travaillé que les preuves du vol ont été sauvées.

M. l'ex-économe, condamné à restituer alors ce qui a pu être démontré, vit depuis, au vu et su de tout le monde, avec une assez ronde fortune.

Avouons que si une grande maison libre, comme était par exemple Louis-Le-Grand, avant d'être confisquée aux Jésuites, venait à produire en un an deux scandales principaux de cette taille, on ne saurait où se cacher.

A Louis-le-Grand, cela semble chose toute simple; on remplace les révoqués, et la faveur du public pour l'Etat enseignant ne saurait être altérée par ces petites circonstances.

Le Jubilé des catholiques enfermés par leurs parents ou tuteurs dans les lycées. — Pour un père ou un tuteur catholique

la question de faire gagner à l'enfant, dont ils doivent sauver l'âme, la grâce insigne du Jubilé, est sans doute une préoccupation majeure, une responsabilité de premier ordre.

Nous avons déjà dit comment çà et là, en province, le zèle de MM. les aumôniers avait été arrêté par des élèves goguenards qui ont trouvé le jubilé mauvais.

A Paris, dans un principal lycée, on n'a pu obtenir d'aucune façon les visites prescrites; ce n'est pas dans les règlements. En conséquence M. l'aumônier a invité les lycéens à faire les visites aux grandes vacances et les a engagés à se préparer à la communion jubilaire pour la Toussaint.

Voilà au moins un jubilé qui sera méritoire... et nous serons cette année très-édifiés de la piété des lycéens pendant les vacances.

Nouvelles des cabinets de physique des lycées. — Par suite des modifications apportées aux programmes d'admission à l'École polytechnique et à l'École normale, le ministère indique aux lycées qui préparent à ces écoles quelles modifications doivent subir leurs cabinets de physique. Grâce à cette admirable unité qui faisait tant de joie à M. Duruy, tous les cabinets de physique vont faire faire les achats suivants :

Un cathétomètre, grand modèle, 1,200 francs.

Nous croyons que les établissements libres et qui ne payent pas leurs fournisseurs avec les caisses de l'État feront très-intelligemment d'avoir un cathétomètre de bois pouvant servir à une démonstration, au lieu d'instruments de précision qu'on ne doit pas laisser toucher aux élèves.

A propos d'*Hydrostatique*, on indique un appareil de Masson de 55 francs et un appareil pour la pression de bas en haut, 15 francs. Pour ceci, ce n'est point la peine de s'en passer, si l'on n'a pas cependant l'équivalent.

A propos de *chaleur*, on prie d'ajouter l'appareil Gay-Lussac pour la dilatation des gaz, 88 francs, et des ballons compensateurs pour leur densité, 55 francs.

Enfin, pour l'amour de l'art, une balance Deleuil de 700 francs pouvant peser deux kilog. et demi à un centigramme.

L'optique réclame les achats d'une loupe, 10 francs; d'un prisme à angle variable 180 francs; d'une lentille plan convexe, 10 francs; d'un prisme rectangle isocèle, 95 francs; lunette de Galilée, 60 francs; et

enfin remplacer le *microscope composé* par un microscope composé avec loupe, chambre claire, micromètre, etc., du prix de 360 francs.

Pour compenser les dépenses, les établissements de l'État sont autorisés à se défaire du *thermomètre de Bréguet* de 90 francs qui leur a été imposé en 1873.

Les universités catholiques ne manqueront pas de professeurs. — L'école ecclésiastique des Hautes-Etudes de Lyon vient de remporter un nouveau succès. Elle a présenté à la session d'examens de la licence ès-lettres, qui a eu lieu la semaine dernière, six candidats, qui tous ont été reçus. Ce sont :

M. l'abbé Orain, du diocèse de Rennes,
M. l'abbé Beure, du diocèse de Lyon,
M. l'abbé Sachet, du diocèse de Lyon,
M. l'abbé Julien, du diocèse de Lyon,
M. L'abbé Bouvier, du diocèse de Belley,
M. l'abbé Noirot, du diocèse de Dijon.

Un professeur de l'institution d'Oulins, M. l'abbé Jamey, a aussi été reçu licencié dans cette même session où, sur treize candidats admis, on compte sept ecclésiastiques.

Il y a deux médecines. — Après un an passé à l'Ecole de Médecine de Paris, un jeune étudiant revenait un dimanche chez son oncle, curé d'une paroisse de campagne, où tout le monde va à la messe et fait ses Pâques. Le docteur en herbe n'avait pas tardé, à Paris, dans un milieu aussi impie qu'immoral, à perdre ses principes religieux et à devenir « esprit fort ». Cependant ce jour-là il n'osa pas braver le sentiment religieux de toute une paroisse, et il assista à la messe pour faire comme les autres. Or il advint que le curé prêcha sur la divinité de Notre-Seigneur-Jésus-Christ prouvée par ses miracles. A l'issue de la messe, notre jeune Esculape jugea bon de montrer à son oncle les belles choses qu'il avait apprises dans la capitale.

« Mon oncle, lui dit-il, d'un ton goguenard et en frisant ses moustaches naissantes, vous avez fort bien prêché, mais je voudrais bien savoir ce que c'est qu'un miracle.

— Ah! tu ne sais pas ce que c'est qu'un miracle, lui répondit le curé; mets-toi là devant la cheminée, tourne-moi le dos, et je vais te le montrer. »

Le jeune homme obéit; en même temps l'oncle lui applique un vi-

goureux coup de pied : le neveu bondit, porte les deux mains à l'endroit frappé et se retourne en disant : « Mais mon oncle, vous me faites mal !

— Eh bien ! mon neveu, reprit gravement le curé, sache que si je ne t'avais pas fait mal, c'eût été un miracle. »

(*Bulletin religieux de Versailles*)

Le jeune étourdi s'étonna de la justesse du raisonnement; il était guéri sur place; donc il y a deux médecines, celle qui dit juste et l'autre.

Avis aux parents. — Ce n'est pas la *Revue* qui parle, c'est *Paris-Journal* :

Pendant que les élèves de nos lycées de Paris prennent leurs ébats dans les campagnes comme de jeunes poulains débridés, profitons des vacances pour avertir les parents de l'enseignement vraiment excentrique que, dans plus d'un lycée, on donnne à leurs enfants : ils aviseront à la reprise des classes.

Avez-vous jamais entendu parler d'une madame « Gamma » du pays de Galatie, mariée avec un seigneur du pays nommé Cinatus, de laquelle Senorix, le plus puissant homme qui fût entre tous les Galates, *devint amoureux*, et voyant qu'*il ne la pouvait persuader* pendant que son mari vivait, il le fit mourir. »

Cette histoire est dans Montaigne. Devineriez-vous ce qu'en a fait un professeur de rhétorique d'un des premiers lycées de Paris? Un sujet de narration pour de jeunes gamins de seize à dix-huit ans, ce qu'on appelle, en style de collége, une matière, et ils y ont trouvé matière, on peut le croire, à toute espèce de calembredaines : vous entendez? Cette femme *qu'il ne pouvait persuader!* Voilà le texte sur lequel ces messieurs ont eu à broder; ils en ont fait naturellement non pas du drame, mais du vaudeville, et quel vaudeville!

O magnifique enseignement de l'Université, qui a inspiré tant de phrases des discours officiels!... Mais comment finit l'histoire de Mme Gamma, « *qu'on n'a pu persuader* pendant que son mari vivait? » D'après Montaigne, « pour le refuge de sa douleur, elle choisit le temple de Diane, et *de se rendre religieuse d'icelle*, selon la coutume du pays. »

C'est là que la jeune veuve, *redovella* comme disent les Italiens, désespérait par sa retraite, comme Pénélope, tous ses adorateurs.

« sans vouloir *oïr* aucun de ceux *qui la poursuivaient, combien qu'il y en eût plusieurs* et de ces grands seigneurs... »

On le voit, *la matière* continue : *sans vouloir oïr aucun de ceux* QUI LA POURSUIVAIENT, à développer pour MM. les lycéens, qui ne s'en sont pas fait faute.

Le reste est du drame : l'héroïne du roman, à laquelle l'assassin de son mari *fait parler par sa duègne*, (style de Montaigne) « monstra de ne refuser point sa poursuite » (à développer), et elle consentit à l'épouser; le mariage doit avoir lieu à l'autel de Diane; mais la charmante Gamma, qui, par le goût qu'elle a pour le suicide, aurait mérité d'être de notre siècle, a fait préparer, comme libation en l'honneur de Diane, une coupe pleine d'un breuvage empoisonné, mélange de vin et de miel, dont elle but après en avoir répandu quelques gouttes devant l'autel de la déesse, et qu'elle passa en douceur à Cinatus, l'assassin de son mari : tableau final et gai : Mme Gamma et le cocodès antique, qui n'a pas réussi à la *persuader*, tombent en se tordant devant l'autel de la chaste Diane, matière toujours à développer et qu'on peut résumer ainsi : tentative d'adultère, assassinat et suicide, quelque chose comme Antony retourné; Antony s'écrie : « Elle me résistait, je l'ai tuée. » Gamma pourrait dire : « Je lui ai résisté et je l'ai tué! »

Somme toute, gentil sujet, agréable matière de narration pour des adolescents, intelligent professeur qui les lance ainsi dans le roman et le mélodrame, où la vertu d'une femme consiste à se suicider et à empoisonner!...

Les Bacheliers du Commerce. — M. Duruy avait grandement à cœur l'institution des Bacheliers qui ne sauraient que les renseignements donnés ou leçons reçues dans les lycées dits *d'enseignement secondaire spécial.*

On ne fait pas encore cette nouvelle race de bacheliers, mais on distribue aux jeunes lycéens qui ont fini le cycle des cours un *diplôme d'études.*

M. le Ministre vient de formuler le programme de l'examen oral afférent à ces diplômes d'études; c'est heureusement court.

1° Histoire depuis l'avénement de Louis XIV (une seule question suffit.)

2° Géographie commerciale les cinq parties du monde, mais spécialement d'Europe (une seule question suffit.)

3° Littérature et histoire littéraire; on cite quelques ouvrages qu'on lira et expliquera (y compris le *Siècle de Louis XIV* par Voltaire.)

Enfin 4°, c'est là que nous en voulions venir : Une ou plusieurs questions de *morale* d'après le programme suivant :

DISTINCTION DE L'UTILE ,ET DE L'HONNÊTE, JUSTICE ET CHARITÉ. DEVOIRS DE L'HOMME ENVERS DIEU, ENVERS SES SEMBLABLES, ENVERS LUI-MÊME.

Voyez-vous MM. les professeurs de Chaptal, (pour choisir le plus florissant des lycées spéciaux), lesquels se promènent presque tous devant leurs élèves le *Rappel* à la main avant les classes, distinguer l'utile et l'honnête ?

Ce ne sera pas M. l'Aumônier catholique qui sera chargé de cette morale, élastique pour tous les cultes, puisqu'on l'a dispensé cette année de faire un cours aux grands; cela avait plus d'inconvénients que d'avantages.

Vraiment nous serions très-heureux de savoir quelque chose de cette morale et de son examen, et de la haute valeur qu'un *diplôme* d'études comme celui qu'on délivre ici imprime à la moralité d'un lycéen secondaire spécial destiné au commerce.

Un bel exemple turc. — Le gouvernement des français donnera-t-il un secours, un aide quelconque à une Université catholique?

Ce serait politique dans un pays ou la grande majorité du peuple est catholique.

Voici comment a procédé un gouvernement turc qui compte une beaucoup moindre proportion de sujets catholiques que la république française.

« Le gouvernement de Saïd-Pacha, nous écrit-on du Caire, prédécesseur du Kédive actuel, a donné aux Frères des écoles chrétiennes un ancien palais qui servait de ministère (quelle belle occasion de modifier l'emploi du palais de la rue de Grenelle à Paris, pour fonder une Université catholique; que cela réparerait!) ce palais s'appelle le Khoromfich.

La dotation qui a accompagné le don du palais a été de 30,000 ou de 50,000 francs à titre de frais d'aménagement.

L'école compte actuellement 600 écoliers appartenant à diverses religions; les bons frères enseignent le français et l'italien. »

Encore un turc. — « Son Altesse, le bey des Camps, ayant été témoin des heureux résultats obtenus par les indigènes qui fréquentent l'école des Frères des écoles chrétiennes de Tunis voulut, il y a quelques mois, ériger une école française dans son palais même de la Marse, pour les princes, ses fils et petit fils, et pour les enfants des principaux officiers de sa maison. Les règlements des Frères des écoles chrétiennes et l'insuffisance de leur personnel restreint ne permettant pas d'en accepter la direction, Son Altesse voulut qu'au moins il désignasent eux-mêmes le professeur le plus apte à suivre leur méthode, afin de lui confier ce poste.

« Or, à peine le bey des Camps eut-il appris que le Frère visiteur était arrivé pour inspecter les écoles de la régence, dirigées par les membres de son Institut, qu'il fit les instances les plus vives pour qu'il consacrât au moins une demi-journée à examiner les études et les travaux des jeunes princes, ce qui eut lieu le 3 mai.

« Je ne saurais vous dire, monsieur le directeur, de combien de prévenances et d'attentions le Frère visiteur et le supérieur des Frères de Tunis furent l'objet de la part du bey et de sa cour, pendant tout le temps que dura l'examen; commencé à 7 heures et demie du matin, les Frères ne purent obtenir l'autorisation de se retirer, à 2 heures du soir, qu'après avoir promis à Son Altesse de revenir l'année prochaine, constater de nouveau les progrès des princes, dans les diverses parties de l'enseignement, d'ici à cette époque.

« Aujourd'hui, la seule école de Tunis compte plus de 400 élèves, dont plus de 60 israélites indigènes, 20 à 30 musulmans de tout âge, appartenant aux familles les plus distinguées, des Grecs en nombre considérable, etc., etc. La langue française, presque inconnue ici avant l'arrivée des Frères, est devenue la langue ordinaire de la population instruite.... » (*L'Éducation.*)

Par contre, depuis l'arrivée de l'Université en France, la langue latine, qui était la langue ordinaire en bien des circonstances en France, y est devenue presque inconnue.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

RHÉTORIQUE.

Discours latin.

SUJET.

Aliter narrant poetæ, aliter historici.

Rhetor quidam discipulis exponet quare et quomodo aliter narrent poetæ, aliter historici.

Version latine.

Dieu le veut !

Audite (fratres), et intelligite. Vos accincti cingulo militiæ, magno supercilio fratres vestros dilaniatis, atque inter vos dissecamini. Non est hæc militia Christi quæ destruit ovile Redemptoris. Vos pupillorum oppressores, vos viduarum prædatores, vos homicidæ, vos sacrilegi, vos alieni juris direptores, vos pro effundendo sanguine christiano expectatis latrocinantium stipendia, et sicut vultures odorantur cadavera, sic longinquarum partium auspicamini et sectamini bella! Certe via ita pessima est, quoniam a Deo omnino remota est. Porro si vultis animabus vestris consuli, istiusmodi militiæ cingulum quantocius deponite, et ad defendendam orientalem Ecclesiam velocius concurrite. Hæc est enim de qua totius vestræ salutis emanaverunt gaudia, quæ distillavit in os vestrum divini lactis ubera, quæ nobis propinavit Evangeliorum sacrosancta dogmata. Hæc ideo, fratres, dicimus, ut et manus homicidas a fraterna nece contineatis, et pro fidei domesticis vos externis nationibus opponatis et sub Jesu Christo duce vestro acies christiana, acies invictissima, melius quam ipsi veteres Israelitæ pro vestra Jerusalem decertetis, et Turcos, qui in ea sunt nefandiores quam Jebusæi, impugnetis et expugnetis. Pulchrum sit vobis in illa civitate mori pro Christo, in qua pro vobis Christus mortuus est. Non vos demulceant illecebrosa blandimenta mulierum rerumque vestrarum, quin eatis; nec vos deterreant perferendi labores, quatenus remaneatis. Ne vero de crastinis eventibus solliciti sitis, quia timentibus Deum nihil deest. Facultates etiam hostium vestrorum vestræ erunt, quoniam

et illorum thesauros exspoliabitis, et vel victoriosi ad propria remeabitis, vel sanguine vestro purpurati perenne bravium adipiscemini. Habebitis nos pro vobis oratores; nos habeamus vos pro populo Dei pugnatores. Nostrum est orare, vestrum est contra Amalecitas pugnare. Nos extendemus cum Moyse manus indefessas, orantes in cœlum; vos exerite et vibrate intrepidi præliatores in Amalec gladium.

(*Discours* d'Urbain II, *prêchant la Croisade à Clermont.*)

SECONDE.

Version latine.

Le Poëte chrétien.

Immortale nihil mundi compage tenetur,
Non orbis, non regna hominum, non aurea Roma,
Non mare, non tellus, non ignea sidera cœli,
Non statuit genitor rerum irrevocabile tempus
Quo cunctum torrens rapiet flamma ultima mundum.
Sed tamen innumeros homines sublimia facta
Et virtutis honos, in tempora longa frequentant,
Accumulant quorum famam laudesque poetæ.
Hos celsi cantus, Smyrnæ de fonte fluentes,
Illos Minciadæ celebrat dulcedo Maronis,
Nec minor ipsorum discurrit gloria vatum,
Quæ manet æternæ similis, dum sæcla volabunt,
Et vertigo poli terras atque æquora circum
Æthera sidereum justo moderamine volvit.
Quod si tam longam meruerunt carmina famam,
Quæ veterum gestis hominum mendacia nectunt;
Nobis certa fides, æternæ in secula laudis
Immortale decus tribuet, meritumque rependet.
Nam mihi carmen erunt Christi vitàlia gesta,
Divinum in populis falsi sine crimine donum.
Nec metus est mundi rapiant incendia secum
Hoc opus; hoc etenim forsan me subtrahet igni,
Tunc quum flammivoma descendet nube coruscans
Judex, altitroni genitoris gloria Christus.
Ergo age, sanctificus adsit mihi carminis auctor
Spiritus, et puro mentem riget amne canentis
Dulcis Jordanis, ut Christo digna loquamur.

Juvencus.

Version latine.

Les suites du péché originel.

Postquam primus homo vetito se pascere ligno
Non timuit, captusque dolis se præbuit angui,
Stat reus et nudus, dejecto lumine, vestem
Implorans : Dominumque fugit vultumque recondit.
Culpa comes sequitur : peccato obnoxia vita
Debilitat vires, cœlo venientia dona;
Æthere demissus paulatim deficit ignis,
Frigore peccati torpentia corda rigescunt.
Cura cibi ventrisque subibat, cura tegendi
Corporis, et sacrum subeunt mortalia pectus.
Nascitur huic proles peccati, germinat inde
Deterior soboles, multo pejorque priori
Progenies sequitur, gradibus per crimina crescens,
Crimina quæ stimulis acuunt dementia corda.
Tum primum mala cœperunt incumbere terris :
Intempestivus descendit nubibus imber,
Fulmina tum primum cœlo dejecta sereno,
Horrida tum grando turbatos verberat agros,
Et tonitru altisono confractus murmurat æther.
Nec tamen ista malos revocant; furor impius orbem
Obsidet, et laxis rabies defertur habenis :
Bella placent, cædesque simul perjuria, fraudes,
Mentirique libet, rapere est amor, abdere furta :
Nulla fides populis, nulla est reverentia veri.
Diluvio abluitur terrarum crimen et undis :
Vixque unus residet generis populique refector.
Arca tegit paucos, castorum semina servans,
Jamjam venturi facies monstrata lavacri.

(S. Hilaire, *d'Arles.*)

Narration latine.

SUJET.

Bataille d'Andrinople.

Constantinus Romam et Occidentis partes felici regebat moderamine... Licinius vero in Oriente Christi fidem impugnabat... Constantinus obvius accedenti Licinio cum exercitu ad Adrianopolim sese contulit, militibusque ut ardorem adderet, sic locutus fertur :

« Multis verbis, milites, non opus est.... Quid memorem Romam

persecutionibus vastatam...? Galerium, Maxentium, et alios quos omnes Christi hostes vici et debellavi?... Unus adhuc adest hostis... Primum impietatem occultaverat... nunc contaminatum Deorum gregem post se trahens... Romam contendit...

« Eorum filii estis qui... Intueamini, milites, illud in perpetuum memorandæ victoriæ signum... »

His auditis, longus exoritur militum fremitus : « Eia ergo, agite, milites : præliumque spe audentes adeamus..... tuque, Christe, militibus tuis faveas, precor... »

Et instructa ex utraque parte acie, dimicatum est...

Victus fugatusque Licinius in Chalcedoniam fugit, ubi nova et exitialis eum manebat clades.

Version latine.

TRADUCTION.

Orose à Augustin, évêque d'Hippone.

(Voir le texte dans le N° de Mars 1875, t. VIII, p. 467.)

Vous m'aviez recommandé d'écrire contre la sotte méchanceté de ceux qui, étrangers à la société chrétienne, sont appelés *païens*, nom tiré des carrefours rustiques et des villages, ou encore *gentils*; qui sont attachés aux biens terrestres; qui ne se préoccupent point de l'avenir, ignorent ou oublient le passé, et réservent toutes les flétrissures pour le temps présent, auquel ils attribuent, plus qu'aux autres époques, des maux extraordinaires : pourquoi? uniquement parce que la foi de Jésus-Christ et le culte de Dieu prospèrent, tandis que les idoles sont presque délaissées. Vous m'aviez donc recommandé de faire des recherches en remontant le cours des siècles passés; d'exposer, dans un ouvrage bien ordonné et concis, d'après les documents de toutes les histoires et annales que l'on possède jusqu'à nos jours, tous les malheurs subis par ces siècles : les grandes guerres, les cruelles épidémies, les désolantes famines, les terribles tremblements de terre, les inondations extraordinaires, les redoutables éruptions des volcans, les effrayants ravages de la foudre et de la grêle, et enfin le lamentable tableau des crimes et des vices. Je me suis appliqué à ce travail, et je me suis senti d'abord plein de confusion; car, dans mes nombreuses méditations, je me figurais que les malheurs du temps présent avaient dépassé toute mesure. Or, j'ai trouvé que les temps passés étaient non-seulement aussi tristes que ceux-ci, mais d'autant plus cruellement misérables, qu'ils étaient plus éloignés du remède de la vraie religion.

J. de V.

AUTRE TRADUCTION DE LA MÊME VERSION.

Vous m'aviez recommandé d'écrire contre ces hommes pervers et menteurs qui, étrangers à la cité de Dieu, sont appelés *païens*, des hameaux et des villages qu'ils habitent, ou encore *gentils*; contre ces hommes qui n'ont de goût que pour les choses de la terre; qui, ne s'inquiétant pas de l'avenir, ignorent ou oublient le passé, et calomnient les temps actuels, comme les plus infestés de fléaux extraordinaires, par ce seul motif que l'on croit au Christ, qu'on adore Dieu et que les idoles sont, par contre, moins honorées. Vous m'aviez donc recommandé de rechercher, en remontant dans les siècles passés, dans les histoires et les annales que nous pouvons posséder jusqu'aujourd'hui, et d'exposer, dans un livre rapide et bien ordonné, toutes les époques tourmentées par la guerre, décimées par les épidémies, désolées par la famine, terrifiées par les tremblements de terre, ravagées par les inondations extraordinaires, par des éruptions de volcans, effrayées par les coups de la foudre et les dévastations de la grêle, ou bien encore déshonorées par les crimes et les infamies.

J'ai fait ce travail, et mon impression dominante a été celle d'un douloureux étonnement, bien que, dans mes fréquentes méditations, les misères de l'époque actuelle m'eussent toujours paru dépasser toute mesure. J'ai trouvé, en effet, que les temps passés n'étaient pas seulement aussi tristes que le nôtre, mais encore d'autant plus malheureux qu'ils étaient plus éloignés du remède de la vraie religion.

Fréd. G.

Version grecque.

TRADUCTION.

L'inspiration poétique.

(Voir le texte dans notre N° de Mai, t. IX, p. 83).

Le poète est chose légère, ailée et sacrée; il ne devient réellement poète que lorsque le transport de l'enthousiasme l'a mis hors de lui-même; tant qu'il n'en est pas venu là, un homme n'est pas capable de chanter ou de prononcer des oracles. Aussi, comme ce n'est pas l'art qui fait les poètes et les rend capables de dire beaucoup de belles choses sur toute sorte de sujets, mais seulement un don divin qui les fait réussir dans le genre pour lequel la Muse les inspire, l'un dans le dithyrambe, l'autre dans les éloges, celui-ci dans les chansons à danser, celui-là dans la poésie épique, cet autre dans la poésie iambique, il s'ensuit que

chacun d'eux est médiocre dans tout autre genre. Car ce n'est point à l'art qu'ils doivent leur talent, mais à une influence divine. En effet, si l'art pouvait les faire réussir dans un genre, il les servirait également dans tous les autres. Si le dieu, leur ôtant la raison, se sert d'eux comme ministres, comme oracles et comme devins, c'est pour que nous, leurs auditeurs, nous sachions que ce n'est pas eux qui parlent si bien, puisqu'ils n'ont pas leur bon sens, mais que c'est le dieu lui-même qui nous parle par leur bouche.

E. D.

Version latine.

TRADUCTION.

(Voir le texte dans notre N° de Juin, t. IX, pag. 190.)

A quelles niaiseries certaines gens perdent le temps.

Pouvez-vous donner le nom d'hommes à ces gens qui passent plusieurs heures chez le coiffeur, à se faire arracher ce qui a pu pousser pendant la dernière nuit, à délibérer sur chaque cheveu, à se faire rajuster leur chevelure en désordre, ou bien, lorsqu'elle manque, à se la faire ramener sur le front d'ici et de-là. Comme ils s'irritent si le coiffeur est tant soit peu négligent! Comme ils s'enflamment si l'on coupe légèrement leur chevelure, si toute leur tête n'est en ordre, si leurs boucles ne sont égales! Quel est le fat qui n'aimerait mieux voir le trouble dans la république, que le désordre dans sa chevelure, qui ne soit plus occupé de la beauté de sa tête que de sa santé, qui enfin n'aime mieux être un homme bien peigné, qu'un homme vertueux? Peut-on appeler hommes, ces gens qui passent leur temps entre un peigne et un miroir?

M. O.,
(*Gélos, Basses-Pyrénées.*)

TROISIÈME.

Thème latin.

TRADUCTION.

(Voir le texte dans le N° de Juin 1875, t. IX, p. 186.)

Quæ sint Ægypti opes.

Nisi præ captivitatis nostræ dolore cujusvis voluptatis expertes facti essemus, oculos delectasset Ægyptus, pinguis illa terra, jucundissimo horto similis atque plurimis fistulis rigata. Utrumque littus non intueri

poteramus, quin copiosas urbes, villas amœnissimi situs, flavam segetem quotannis ferentes, nec unquam cessantes agros; pecuariis plena prata, aratores fructuum pondere oppressos, quos terra e sinu effundebat, pastoresque tibiarum atque calamorum dulces sonos omnes echo resonare docentes, adspiceremus. « O fortunatum, dicebat Mentor, populum qui a rege prudenti regitur! Locuples beatusque vivit, eumque amat qui hanc felicitatem fecit. Sic, o Telemache, regnare debes, si tibi patrium regnum dent Superi. Populos tanquam liberos ama, et quod te redament lætare.

M. O.,

(*Gélos, Basses-Pyrénées*).

Version latine.

TRADUCTION.

Climat de la Grande-Bretagne.

(Voir le texte dans notre N° de Février 1873, t. VIII, p. 877).

Le sol de l'île est fertile en arbres et en plantes de toute nature; on y nourrit facilement le grand et le petit bétail; la vigne elle-même pousse dans quelques endroits. On y trouve des oiseaux de terre et de mer des genres les plus variés, les rivières y sont poissonneuses, partout on voit jaillir des sources abondantes. Placée, pour ainsi dire, à l'extrémité septentrionale du monde, la Grande-Bretagne a des nuits tellement claires que souvent le spectateur peut se demander, au milieu de la nuit, si cette clarté vient des dernières lueurs du crépuscule ou des premiers feux de l'aurore; car, dans ces régions boréales, le soleil ne reste pas longtemps sous l'horizon et reparaît bientôt à l'Orient. Ainsi les jours sont longs de dix-huit heures en été, comme les nuits en hiver, lorsque le soleil est descendu vers la Libye. De même les nuits d'été et les jours d'hiver sont très-courts et ne durent que six heures équinoxiales; tandis que, dans l'Arménie, la Macédoine, l'Italie et les autres contrées de la même latitude, les jours et les nuits ne durent jamais plus de quinze heures et moins de neuf.

H. de L.

Thème latin

TEXTE.

Pensées des anciens sur la Fortune.

Selon Salluste, la Fortune domine en tout; elle rend toutes choses célèbres ou obscures, plutôt par caprice que par raison; elle ne peut ni

donner, ni ôter à personne la probité, l'habileté et les autres bonnes qualités de l'âme.

Selon Horace, la Fortune se fait un plaisir des plus tragiques aventures et s'attache constamment à jouer dans le monde des jeux extraordinaires.

Selon Quintilien, c'est à tort que nous chargeons la Fortune de tous les maux qui nous arrivent; personne ne souffre longtemps que par sa faute.

Selon Lucain, la Fortune sauve plusieurs coupables et les dieux n'en veulent qu'aux malheureux.

Selon Pline l'ancien, la Fortune bizarre et maligne ne fait guère naître les grandes joies que des grands maux, ni les maux extrêmes que des grandes joies.

P. BOUHOURS, *Pensées ingénieuses.*

QUATRIÈME.

Version latine.

TEXTE.

Lettre de Cicéron à Atticus.

Quum primum Romam veni, fuitque cui recte ad te litteras darem, nihil prius faciendum mihi putavi, quam ut tibi absenti de reditu nostro gratularer. Pridie nonas Sextilis Dyrrhachio sum profectus, ipso illo die, quo lex est lata de reditu nostro. Brundisium veni nonis Sext. Ibi mihi Tulliola mea fuit præsto, natali suo ipso die, qui casu idem natalis erat Brundisinæ coloniæ. Ante diem VI id. Sext., cognovi, quum Brundisii essem, litteris Quinti fratris, mirifico studio omnium ætatum atque ordinum, incredibili concursu Italiæ, legem comitiis centuriatis esse perlatam. Inde a Brundisinis honestissimis ornatus, iter ita feci, ut undique ad me cum gratulatione legati convenerint. Ad Urbem ita veni, ut nemo ullius ordinis homo fuerit, qui mihi obviam non venerit. Quum venissem ad portam Capenam, gradus templorum ab infima plebe completi erant. A qua plausu maximo quum esset mihi gratulatio significata, similis et frequentia et plausus me usque ad Capitolium celebravit; in foroque, et in ipso Capitolio miranda multitudo fuit. Postridie in Senatu, qui fuit dies non. Septembris, Senatui gratias egimus. — Te exspecto; et oro matures venire; eoque animo venias, ut me tuo consilio egere non sinas; alterius enim vitæ quoddam initium ordimur. Vehementer te requirimus.

Thème latin.

TEXTE.

Lettre de Fénelon à un jeune homme pour l'engager à se montrer ouvertement chrétien.

J'eus un sensible regret, mon cher ami, de vous trouver parti, quand je revins de mon petit voyage ; mais ceux qui savent que Dieu fait tout sont persuadés qu'il dispose tout pour le mieux. Je le prie de tout mon cœur de vous donner autant de courage contre les jugements du monde, qu'il vous en a donné contre les périls de la guerre. N'est-ce pas une étrange folie chez les hommes, de ne craindre pas les coups qui peuvent à tout moment faire mourir, lorsqu'ils sont si timides et si lâches contre une froide raillerie, ou contre la critique des gens mêmes qu'ils méprisent le plus? Ainsi donc, l'ambition rend les hommes intrépides au milieu des plus grands dangers, pendant que l'espérance en Dieu tout-puissant et l'attente de son royaume éternel ne peuvent les rassurer contre les vains discours d'une impiété qui fait horreur. Oh ! qu'ils sont faibles et lâches, ces hommes qui se glorifient d'avoir l'esprit fort, et d'être si courageux ! Ce n'est que par l'ivresse de l'orgueil et des passions, qu'ils étourdissent leur crainte naturelle. Heureux ceux qui, craignant Dieu, ne craignent que lui ! Heureux ceux qui, détachés de cette vie et de la vaine estime des hommes aveugles, sont également intrépides contre tous les périls de la guerre et contre toutes les railleries des hommes corrompus.

SCIENCES.

MÉMOIRE SUR LE CALCUL DIFFÉRENTIEL.

(Suite.)

§ 4. — DISCUSSION DE QUELQUES CAS PARTICULIERS.

11. Lorsqu'on doit substituer à x une valeur déterminée a, il peut arriver que cette valeur fasse disparaître un terme de la fonction. Or, dans ce cas, la série présente souvent un caractère particulier qui mérite d'être étudié, et, de plus, il est quelquefois facile de déterminer *a priori* si le développement doit être infini et à partir de quel terme il le devient.

Avant d'entrer dans les détails de la discussion, observons qu'un terme T ne peut être annulé par l'hypothèse $x = a$, qu'autant qu'il renferme en facteur $x - a$ ou quelque puissance de $x - a$; ce qui permet d'écrire :

$$T = P\,(x - a)^m$$

et ramène la question à l'examen de ce qui arrive, selon que P est rationnel ou irrationnel.

I. — P EST RATIONNEL.

12. Nous distinguerons trois cas : 1° m est positif et entier; 2° m est positif et fractionnaire; 3° m est négatif.

1° Si m est entier et positif, la dérivation en abaissera le degré, unité par unité, jusqu'à l'exposant 0; en sorte que la dérivée de l'ordre m ne contenant plus le facteur $x - a$ que sous la forme $(x - a)^0$, en sera, par le fait, entièrement dégagée. Pour la même raison, le facteur P, qui avait disparu jusque-là par l'annulation de $x - a$, reparaîtra dans la $m^{\text{ème}}$ dérivée, pour continuer à se reproduire dans les suivantes.

Ainsi, m *étant entier et positif, l'hypothèse $x = a$ peut annuler un terme d'une fonction sans que le développement en série soit fautif.*

2° Si m est fractionnaire et positif, nous pouvons le supposer compris entre l et $l + 1$; l étant au moins égal à l'unité.

Posons donc $T = P (x - a)^m$.

Ici encore l'hypothèse $x = a$ annulant T, fait par là même disparaître le facteur P, jusqu'à la dérivée de l'ordre l inclusivement. A l'ordre $l + 1$, le facteur en $x - a$ prendra évidemment la forme

$$(x - a)^{m - (l + 1)}$$

c'est-à-dire que l'exposant y sera négatif, puisque, par hypothèse, $l + 1$ est supérieur à m; par suite, *la dérivée d'ordre $l + 1$ est infinie et*, toutes les suivantes l'étant aussi d'après la règle du n° 3, *la série est infinie à partir de la dérivée d'ordre $l + 1$.*

Cette remarque dispense souvent d'avoir recours à la règle générale (3).

Soit, par exemple, la fonction

$$f(x) = k + x^2 + (x - b)(x - a)^{\frac{7}{3}}$$

Pour reconnaître à partir de quel terme le développement est infini, il suffit du raisonnement suivant : $x = a$ annule un terme de $f(x)$; dans ce terme, $m = \frac{7}{3}$; $\frac{7}{3}$ est compris entre 2 et 3. Donc la série est fautive dès la 3ᵉ dérivée.

La règle générale (3) nous obligeait à opérer des différentiations successives jusqu'à la 1ʳᵉ dérivée infinie.

Or, quelque habitude que l'on ait de ce genre de calcul, il est infiniment plus expéditif d'utiliser la remarque ci-dessus.

3° Si m est négatif et égal, par exemple, à $-n$, la valeur du terme T devient

$$T = \frac{P}{(x - a)^n}$$

mais le dénominateur, en s'annulant, rend infini le terme T; il en sera de même de toutes les dérivées (3).

Ainsi, *quand* $x = a$ *et que l'exposant* m *du facteur* $x - a$ *est négatif, la fonction elle-même est infinie, et le théorème de Taylor toujours en défaut dès le* 1[er] *terme.*

II. — P EST IRRATIONNEL.

12. Posons $P = R^{\frac{1}{n}}$

il vient $T = \frac{(x-a)^m}{\sqrt[n]{R}}$

et l'on voit clairement, sous cette forme, que la dérivation fera reparaître le radical quand $(x-a)^m$ deviendra l'unité.

Cela posé, examinons d'abord le cas où $\sqrt[n]{R}$ reparaît dans la 1[re] dérivée, c'est-à-dire le cas où

$$T = \frac{x-a}{\sqrt[n]{R}}$$

Il sera toujours facile de rendre le dénominateur rationnel en élevant la fonction à une puissance convenable; on pourra ensuite faire les différentiations sur le résultat. Mais alors le calcul de la 1[re] dérivée de $y = f(x)$ présentera certaines difficultés qu'il est important de signaler.

En effet, soit

$$z = F(x, y) = o$$

l'équation implicite obtenue en élevant le degré de $y = f(x)$, puis en égalant à o l'équation résultante. Une première différentiation donnera :

$$\frac{dz}{dx.dy} = \frac{dz}{dx} + \frac{dz}{dy}.\frac{dy}{dx} = o.$$

Si nous posons $x = a$ et, par suite, $y = f(a)$, y aura une valeur unique et les coefficients $\frac{dz}{dx}$, $\frac{dz}{dy}$, deviendront des nombres p et q. On pourra donc écrire

$$p + q.\frac{dy}{dx} = o.$$

Mais $\frac{dy}{dx}$ est susceptible de plusieurs valeurs, au moins de deux, d'après nos hypothèses; si donc α et β sont ces valeurs *différentes*, on aura

$$p + q\alpha = o$$
$$p + q\beta = o$$

On en tire $$q(\alpha - \beta) = o$$
$$q = o;\ p = o.$$

En sorte que l'équation dérivée se réduit à

$$\frac{dy}{dx} = \frac{o}{o}$$

ce qui montre clairement qu'elle sera satisfaite d'elle-même, quelle que soit la valeur de la dérivée de $y = f(x)$; ainsi la 1[re] dérivée de l'équation implicite z ne pourra jamais servir à calculer la dérivée de y.

Différentions une seconde fois l'équation z, nous aurons

$$\frac{d^2z}{dx^2} + 2\frac{dy}{dx}\cdot\frac{d^2z}{dx.dy} + \frac{dz}{dy}\cdot\frac{d^2y}{dx^2} + \frac{d^2z}{dy^2}\cdot\left(\frac{dy}{dx}\right)^2 = o$$

Cette équation peut s'écrire plus simplement

$$\frac{dz}{dy}\cdot\frac{d^2y}{dx^2} + A.\left(\frac{dy}{dx}\right)^2 + 2\,B.\frac{dy}{dx} + C = o.$$

Le 1[er] terme disparaît puisque le coefficient $\frac{dz}{dy}$ est nul; d'autre part, A, B, C, ne pouvant contenir de radicaux, il nous reste une équation du second degré en $\frac{dy}{dx}$, laquelle nous fera connaître les deux valeurs de cette dérivée.

Toutefois si $\frac{dy}{dx}$ devait recevoir plus de deux valeurs, il faudrait descendre à l'équation dérivée du 3[e] ordre. On y verrait disparaître $\frac{d^2y}{dx^2}$ et $\frac{d^3y}{dx^3}$ par l'annulation de leurs coefficients, et il resterait une équation du 3[e] degré en $\frac{dy}{dx}$.

Enfin, si $\frac{dy}{dx}$ devait recevoir plus de trois valeurs, il faudrait descendre à l'équation dérivée du 4[e] ordre, et ainsi de suite.

Or, le nombre des valeurs de $\frac{dy}{dx}$ dépend nécessairement du degré auquel y a été élevé; ce degré, à son tour, est marqué par l'ordre du radical; donc :

Quand on voudra rendre P *rationnel et opérer sur l'équation implicite* z, *on ne pourra calculer la dérivée première de* y *qu'en remontant à la dérivée de l'ordre marqué par l'indice du radical.*

14. Un exemple éclaircira ces généralités.

Soit $$y = x + (x - a)(x - b)^{\frac{1}{2}}$$

en conservant le radical $(x-b)^{\frac{1}{2}}$ on trouve

$$\frac{dy}{dx} = 1 + (x-b)^{\frac{1}{2}} + \frac{1}{2}(x-a)(x-b)^{-\frac{1}{2}}$$

puis, en introduisant l'hypothèse $x = a$, on obtient

$$y = a; \frac{dy}{dx} = 1 + (a-b)^{\frac{1}{2}} = 1 \pm \sqrt{a-b}$$

Si, au lieu d'opérer directement comme ci-dessus, nous voulons d'abord nous débarrasser du radical, il faudra élever la fonction au carré et écrire

$$(y-x)^2 = (x-a)^2(x-b)$$

d'où, en différentiant

$$2(y-x)\frac{dy}{dx} = 2(y-x) + (x-a)(3x-2b-a).$$

Mais puisque $x = a = y$, il vient nécessairement

$$\frac{dy}{dx} = \frac{o}{o}$$

comme nous l'avons démontré, et il faut descendre à la dérivée du 2ᵉ ordre,

$$(y-x)\frac{d^2y}{dx^2} + \left(\frac{dy}{dx} - 1\right)^2 = 3x - 2a - b.$$

Si nous y introduisons $x = y = a$, elle se réduira à

$$\left(\frac{dy}{dx} - 1\right)^2 = a - b$$

$$\frac{dy}{dx} = 1 \pm \sqrt{a-b}$$

valeur déjà trouvée directement.

15. Pour être complet, il faudrait examiner successivement les cas où le radical reparaît dans la 2ᵉ, la 3ᵉ... dérivée, c'est-à-dire les cas où l'exposant de $(x-a)$ reçoit les valeurs 2, 3... Après ce que nous venons de dire, l'examen de ces différents cas ne peut présenter de difficulté sérieuse; aussi nous nous bornerons à dire d'une manière générale que l'équation implicite $z = o$ donnera toujours, sous la forme $\frac{o}{o}$, la dérivée d'ordre marqué par la puissance de $x-a$. Ainsi, pour $(x-a)^2$, facteur d'un radical, $\frac{d^2y}{dx^2}$ sera indéterminé dans la 2ᵉ dérivée de $z = o$; pour $(x-a)^3$, $\frac{d^3y}{dx^3}$ sera indéterminé dans l'équation dérivée de 3ᵉ ordre.

Pour calculer ces dérivées à l'aide de l'équation implicite, il faudra donc toujours descendre aux dérivées suivantes.

ERRATA.

N° DE MAI 1875.

Page 88. Ligne 15e en remontant:

au lieu de : supérieur à $f(a + h)$

il faut : supérieur à $f'(a)h$.

Page 89. Ligne 3e en remontant:

au lieu de : raient

il faut : rait.

Page 91. Ligne 6e:

au lieu de : $\frac{h^n}{2.\ 3 \ldots n}$

il faut : $\frac{h^n}{2.\ 3 \ldots n} \cdot f^n(a)$

Ligne 7e : supprimez $f^n(a)$ au commencement de la ligne.

Ligne 4e en remontant;

au lieu de : $- h f'(x)$

il faut : $+ h f'(x)$.

CORRESPONDANCE.

Collége Saint-Amand (Courtrai), 1er juillet 1875.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous ai envoyé, l'an dernier, vers la même époque, les *matières* proposées au concours annuel entre les établissements ecclésiastiques du diocèse de Bruges.

Je vous envoie ci-contre les *matières* du concours qui s'est terminé hier.

Je ne sais trop pourquoi, en publiant ces *matières*, la *Revue* de 1874 a mis en note : *Concours de l'Université de Louvain.*

Nos colléges ecclésiastiques sont complétement indépendants de l'Université et ne relèvent que de l'évêché.

Sous le rapport de l'instruction et de l'éducation, l'évêché de Bruges occupe en Belgique une position toute particulière et toute privilégiée.

Sur une population de 663,000 habitants, l'évêché compte neuf colléges d'humanités complètes : Bruges, Courtrai, Furnes, Menin, Ostende, Poperinge, Roulhers, Thielt et Ypres. Ajoutons encore les pensionnats ecclésiastiques de Dixmude et de Mouscron, où l'on donne les trois

premiers cours des humanités. Il y a, pour ces maisons, un personnel de cent vingt ecclésiastiques, tous appartenant au diocèse de Bruges.

Nous n'avons pas, dans le diocèse, de congrégation enseignante.

Ce sont ces neuf ou ces onze maisons d'éducation qui concourent entre elles sur des *sujets* proposés par une commission diocésaine, présidée par Sa Grandeur Mgr l'Evêque. La même commission corrige le concours.

Deux classes des humanités entrent en lice. La rhétorique concourt de droit; l'autre classe est tirée au sort.

Le concours en rhétorique porte sur la partie littéraire : compositions latine, française et flamande. Dans les classes inférieures, on propose un thème latin et une version latine. Je vous envoie les *matières* proposées, cette année-ci, pour les deux classes concurrentes : la Rhétorique et la Quatrième.

La proclamation des places obtenues au concours se fait à la distribution des prix, dans chaque maison, par un délégué de l'Evêché. Une nomination est récompensée par un diplôme. Le prix, dans chacune des branches, consiste en un bel et grand ouvrage, relié en maroquin rouge, aux armoiries de Mgr l'Evêque. Ce sont les œuvres de Bourdaloue, de Lactance, de Fénelon, etc.

La proclamation du résultat du concours est toujours la surprise finale de la solennité de la distribution des prix.

Il y a plus de vingt ans que ce concours annuel se fait dans le diocèse sans donner lieu à de sérieux inconvénients.

La surveillance est faite par les professeurs des classes concurrentes. Je joins à ma lettre une formule de délégation que l'Evêché envoie aux professeurs chargés de la surveillance dans un établissement étranger. Vous y trouverez les points principaux du règlement.

Le concours du diocèse est donc tout différent du concours du gouvernement. Celui-ci aura lieu dans quelques semaines. En vous envoyant les matières, je vous en donnerai les conditions principales.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, mes meilleures salutations.

L. M. Goormachtigh.

Bruges, le 24 juin 1875.

Monsieur,

Vous trouverez au collége les sujets des compositions, les feuilles de papier et les enveloppes uniformes à distribuer, par vous, aux concurrents.

Je crois utile de rappeler ici les points les plus importants du règlement.

Les paquets seront décachetés en présence des concurrents.

Les heures fixées pour l'ouverture et la clôture des concours *sont de rigueur. Toute interruption de travail est interdite.*

Les élèves de rhétorique ne se serviront d'aucun livre quelconque, pas même du dictionnaire.

Tout élève qui serait trouvé nanti d'un livre, qui chercherait à copier le travail d'un autre, ou qui tâcherait d'user de supercherie, serait, par le fait même, exclu du concours; et, le cas échéant, il nous sera signalé.

Les élèves des classes inférieures à la rhétorique pourront se servir de leurs grammaires et dictionnaires.

Chaque élève écrira, en tête de sa composition, une devise (et *rien que cela*), qui sera reproduite, sous forme d'adresse, sur une enveloppe cachetée, dans laquelle il aura enfermé un billet, portant lisiblement son nom et son prénom, ainsi que le nom de l'établissement auquel il appartient.

Les élèves écriront leur composition, d'une manière distincte et lisible, sur la feuille qu'ils recevront à l'ouverture du concours, *et qu'ils s'abstiendront de couper ou de plier.* Toute *terminaison* douteuse sera interprétée comme fautive.

Vous veillerez, avec Monsieur le Principal, à ce que les compositions soient réunies en un paquet et cachetées au fur et à mesure qu'elles seront terminées. Le 30 juin, après midi, vous aurez soin de tout réunir en un seul paquet, que *vous me ferez parvenir sans retard.*

Recevez, etc.

Le Gérant,

E. TROTMAN.
